

SMH MENSUEL

359



Mars 2013 - Ville de Saint-Martin-d'Hères - Journal municipal d'information



Femmes et travail...

■ NUMÉRIQUE

Du nouveau sur la toile

Site de la Ville
et espace famille
► Page 7

■ BUDGET 2013

Adopté

Les grands axes
► Pages 12 et 13

■ SPORT

Arts martiaux

Zoom sur les tatamis
► Page 18

■ ENVIRONNEMENT

Semaine du développe- ment durable

L'eau dans tous ses états
► Page 20

En 1966, Robert Doisneau immortalisait une ouvrière de l'usine Brun. Qu'en était-il alors de ces femmes et du monde du travail ? Quelles avancées ont-elles obtenues par la lutte revendicative ? Qu'en reste-t-il ? Quel chemin notre société doit-elle encore parcourir pour atteindre l'égalité femme-homme ? Des questions au cœur des initiatives organisées autour de la Journée internationale des femmes ♦ Pages 8 et 9

L'AGENDA

Vendredi 8 mars

Inauguration de la Journée internationale des femmes

De 12 h à 14 h - Maison communale ♦

Du 8 au 16 mars

"Femmes et le monde du travail"

Voir programme pages 8 et 9 ♦

Mardi 12 et mercredi 13 mars

Mois de la création francophone

La Musica

À 20 h - L'heure bleue ♦

Vendredi 15 mars

Journée d'étude

Un pont de vers entre France et Allemagne : les enjeux de la traduction poétique

De 9 h à 16 h - Amphidice ♦

Mardi 19 mars

Commémoration

du Cessez-le-feu en Algérie

À 15 h - Monument aux morts de la Galochère ♦

Mercredi 20 mars

Programme Chopin

Pose de la première pierre

A 17 h 45 - Sur le site ♦

En scènes !

Journée portes ouvertes

De 14 h 15 à 18 h 15 - L'heure bleue ♦

Morabeza project

Mois de la création francophone

À 20 h - L'heure bleue ♦

Du 21 mars au 27 avril

"Mutation durable / Antacom #2", exposition de peinture de Philippe Hurteau

À L'espace Vallès ♦

Samedi 23 mars

Daby Touré

Mois de la création francophone

À 20 h - L'heure bleue ♦

Jeudi 28 mars

Conseil municipal

À 18 h - Maison communale ♦

Corpus in animam

Mois de la création francophone

À 20 h - L'heure bleue ♦

Mercredi 3 avril

"Le business est-il soluble dans l'eau ?"

Soirée-débat dans le cadre de la Semaine du développement durable

À 18 h 30 - L'heure bleue ♦

Samedi 6 avril

Forum jobs d'été

De 10 h à 18 h - Pôle Jeunesse ♦

REMERCIEMENTS

La Ville de Saint-Martin-d'Hères remercie madame Francine Deroudille, fille du photographe Robert Doisneau, d'avoir donné l'autorisation de publier à titre gracieux, à la Une du présent SMH Mensuel, la photographie "Une ouvrière de l'usine Brun", extraite de l'exposition Les Alpes de Doisneau, visible au Musée de l'Ancien Evêché de Grenoble. La Ville est fière de pouvoir aujourd'hui faire un clin d'œil au travail de Robert Doisneau ♦

SMH mensuel n° 359 - Mars 2013

Journal mensuel d'informations - CS 50 007

38401 Saint-Martin-d'Hères cedex.

Tél. 04 76 60 74 06 - www.ville-st-martin-dheres.fr

Directeur de la publication : René Proby

Rédaction : Emeric Merlin, Nathalie Piccarreta, François Roquin, Jean-Pierre Chambon, Marie-Christine Rey.

Mise en page : Gilbert Quiais.

Photos : Patricio Pardo-Avalos.

Courriel : liliane.grasso@ville-st-martin-dheres.fr

Dépôt légal 06.03.13 - Imprimerie des Deux-Ponts

Tirage : 18 200 exemplaires

Publicité : 04 76 60 74 02



ENTRETIEN AVEC LE MAIRE

Le temps de la réflexion et de l'engagement

SMH mensuel - Quelle est la position de la Ville de SMH sur la réforme des rythmes scolaires ?

RENÉ PROBY : Pour que les écoliers n'aient plus, en France, les journées les plus denses d'Europe (6 heures de cours par jour, 144 jours par an contre 180 en moyenne dans l'OCDE), la position de la Ville est claire : nous approuvons le principe de la réforme qui vise à favoriser le bien-être de l'enfant, en se donnant le temps nécessaire à une organisation locale pertinente.

Cette réforme implique des changements importants dans l'organisation et la gestion de la journée et de la semaine. Il faut en finir avec cette semaine de quatre jours condamnée par tout le monde. De nombreux rapports dénoncent la mauvaise organisation du temps scolaire. C'est pourquoi il est nécessaire de repenser les équilibres entre le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire dans le seul intérêt de l'enfant. Aussi, cette réforme devra permettre d'aller vers une meilleure qualité de vie pour les enfants et les familles. Elle devra également favoriser les apprentissages et poser les bases essentielles pour une réussite.

L'entrée en vigueur de la réforme a été fixée par le gouvernement à la rentrée 2013 avec possibilité, pour les Villes d'un report à la rentrée 2014. Comme d'autres villes, Saint-Martin-d'Hères envisage de demander ce report et s'apprête à rencontrer les acteurs concernés. A ce jour, deux rencontres sont programmées, une avec les enseignants et une autre avec les parents d'élèves afin de présenter les arguments retenus par la majorité municipale pour acter cette décision ainsi que la méthodologie proposée pour réfléchir ensemble à la mise en place d'un projet cohérent qui prenne en compte tous les partenaires de cette réforme. L'organisation de la journée et de la semaine ne peut se faire que sur la base d'un projet éducatif global, élaboré conjointement par tous les partenaires éducatifs. Il faut construire ce projet collectivement pour que le temps de l'enfant ne soit pas fractionné mais s'inscrive dans une continuité éducative.



Plus précisément, comment les collectivités vont-elles être impactées ?

Les implications de cette réforme sont importantes pour la commune sur de nombreux points, notamment celui concernant l'accueil périscolaire. Sa mise en place pour tous les élèves signifie pour la Ville le recrutement d'encadrants qualifiés amenés à intervenir de 45 minutes à 1 heure en plus par jour. Sur la base des taux d'encadrement actuels, ce sont donc environ 200 agents supplémentaires qu'il faudra recruter.

Par ailleurs, l'inquiétude est grande concernant la prise en charge par les communes de nouvelles activités périscolaires et d'un nouveau transfert de charges alors que celles-ci sont confrontées à la baisse des dotations de l'Etat et que leurs ressources diminuent. Cette réforme aura, on le voit, des incidences sur les finances et sur l'organisation des services municipaux et délégués (transports, encadrement, nettoyage, mise à disposition des locaux et des équipements...). Sur la base du niveau de service actuel, le coût de la réforme est évalué à environ 500 000 euros pour la commune

Pour la 3^e année, la ville s'implique dans la Semaine du développement durable, qu'est-ce que cela signifie-t-il pour vous ?

Rendez-vous incontournable du printemps, la Semaine du développement durable permet à la Ville de Saint Martin d'Hères de présenter concrètement son engagement de longue date en faveur du développement durable. Placé sous le thème de l'eau, c'est une multitude de rendez-vous, de présentations, d'expositions, de découvertes, de balades, d'habitudes à acquérir, avec des temps forts déployés auprès des enfants mais aussi des familles et des partenaires de la ville comme les MJC. Cette semaine n'est pas une fin en soi, bien au contraire. Elle marque aussi l'engagement de la ville pour les années à venir et la volonté de poursuivre afin de sensibiliser les Martinérois aux efforts qu'il reste à faire pour la protection de l'environnement, la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles... et la valorisation d'un service public durable ♦

Propos recueillis par MB

CENTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE DE ROSA PARKS* PAR CLED'12



* Figure emblématique de la lutte contre la ségrégation raciale aux Etats-Unis, connue pour avoir refusé de céder sa place à un passager blanc dans un autobus.

■ (R)ÉVOLUTION SOCIALE



Mariage pour tous

Evolution sociale déjà en marche dans quatorze pays, dont sept nations d'Europe, le projet de loi destiné à légaliser le mariage pour tous a pris au début de l'année des allures de révolution sociale, les "pros" et les "anti" battant tour à tour le pavé. Après des jours de débat largement médiatisés, l'Assemblée nationale a adopté le texte par 329 voix contre 229. Il sera examiné par le Sénat le 2 avril prochain. A Saint-Martin-d'Hères aussi le débat a eu lieu. Lors du Conseil municipal du 24 janvier, un vœu proposé par la Municipalité a été adopté en faveur de la loi « ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe » ♦ NP

Vœu de la Municipalité « L'égalité, c'est d'abord l'égalité en droit »

Considérant qu'il s'agit là « d'une question de droits fondamentaux, donc d'un impératif démocratique », la Municipalité a présenté un vœu qui trouve son fondement dans la nécessaire « égalité des droits ». « (...) Le mariage est le contrat le plus à même de "sécuriser" une relation affective fondée sur des droits et des devoirs et engage la reconnaissance de l'État (...) Les élus s'inscrivent dans la démarche entamée à travers le projet de loi proposé car la question du mariage pour tous exprime la prise en compte de l'évolution de notre société en permettant de franchir une étape supplémentaire dans la lutte pour l'égalité et contre les discriminations ; car la question fondamentale à travers le mariage pour tous est bien celle du respect du principe républicain (...) L'égalité, c'est d'abord l'égalité en droits. Elle implique que tous les citoyens bénéficient sans distinction des mêmes droits fondamentaux et particulièrement la même liberté et donc la liberté de se marier avec le partenaire de son choix (...) » Aussi, le Conseil municipal souligne que « le droit civil ne doit pas priver de l'institution du mariage des hommes et des femmes au prétexte que leur choix sexuel n'entre pas dans des normes définies par "l'état nature" et dans la relation aux fins de procréation. Il apparaît indispensable de permettre que des choix de vie différents ne soient pas

facteurs d'exclusion et de souffrance. » S'agissant des « questionnements sur la filiation et sur les droits des enfants », les élus soulignent que « ce qui importe le plus est bien l'amour dont les enfants peuvent être entourés, en lien avec la démarche éducative et la protection à laquelle ils ont droit de la part de leurs parents ». Enfin, ce 24 janvier, le Conseil municipal invitait les parlementaires à « agir pour les trois grandes revendications du mouvement LGBT* : le mariage, l'adoption et le recours à la PMA pour les couples de femmes. » ♦

*Mouvement lesbien, gay, bisexuel et transsexuel.

Grégory, salarié Martinérois « Le droit de s'unir en toute liberté »

« Le mariage est un contrat très cadré. La cérémonie qui l'accompagne est la cerise sur le gâteau, les symboles de la République remplaçant les symboles religieux. Le mariage est avant tout un engagement, une entente entre deux personnes qui s'accordent, entre deux intelligences qui échangent un consentement. Avec cette loi, les couples homosexuels auront les mêmes droits, les mêmes devoirs et les mêmes obligations que les couples hétérosexuels. Cela va apporter un changement dans le sens où les couples de personnes de même sexe pourront se dire que leur

association Contact est indépendante de tout groupe philosophique, politique ou religieux qui encourage le dialogue entre les parents, les homosexuel-le-s ou bisexuel-le-s, leurs familles et leurs amis. Dans le contexte du projet de loi sur le mariage et l'adoption pour tous, l'association des parents nous livre son point de vue : « Nous voulons que nos enfants puissent se marier quelle que soit leur orientation sexuelle afin que tous aient les mêmes droits, hétérosexuels ou homosexuels. Une amélioration du Pacs n'est pas souhaitable

union est comme une autre, ni plus, ni moins. Après, chez les jeunes, nombreux sont ceux qui ne voient pas d'intérêt à se marier, qui ne se projettent pas dans une union formelle, voire qui trouvent le mariage dépassé. Je pense que l'accès au mariage va intéresser davantage les couples qui vivent ensemble depuis dix, quinze ou vingt ans. Il va y avoir un effet d'aubaine comme ce fût le cas lors de la mise en place du Pacs : de nombreux mariages vont être célébrés pendant deux, trois ans et puis cela va se tasser. Mais le droit de s'unir en toute liberté sera là et c'est le plus important. » ♦

Association Contact « Des familles comme les autres »

car il n'offre pas les mêmes droits en termes de filiation, de transmission du patrimoine, de présomption de "paternité"... Nous souhaitons que nos enfants puissent fonder une famille, et que nos petits-enfants puissent grandir auprès de leurs parents et grands-parents avec les mêmes droits, qu'ils soient biologiques ou "sociaux" : l'autre parent doit être reconnu, quelle que soit la méthode (adoption, PMA). Les études menées jusqu'alors sur des enfants élevés par des couples homosexuels n'ont pas abouti à des conclusions fiables qui pourraient œuvrer en faveur ou contre l'homoparentalité. Nous soutenons par contre, que c'est l'homophobie de la société qui peut être difficile à vivre pour ces enfants. Ouvrir le mariage et l'adoption aux couples de même sexe, c'est permettre à la société de changer son regard sur les familles homoparentales et en conséquence d'aider les enfants vivant dans celles-ci de sentir que leurs familles sont des familles comme les autres. Le projet de loi présenté n'a pas de conséquences pour les personnes hétérosexuelles et ne diminue en rien leurs droits. Il s'agit simplement d'ouvrir le mariage et l'adoption à des personnes qui en sont actuellement exclues. » ♦

Contact Isère (38)
8 rue Sergent-Bobillot • 38000 Grenoble
Tél. 04 76 17 14 70 • www.asso-contact.org

Mariages

Dans le monde

Quatorze pays autorisent les couples de même sexe à se marier. Parmi eux figurent sept pays d'Europe : l'Espagne, le Portugal, les Pays-bas, la Belgique, le Danemark, la Norvège, et la Suède. L'ensemble de ces 14 pays, à l'exception de 4 provinces canadiennes, a également légalisé l'adoption pour les couples homosexuels. En Grande-Bretagne, la loi sur le mariage homosexuel a été approuvée en 2^e lecture, et sans trop de difficulté, par la Chambre des communes. Il lui reste à être entérinée par la Chambre des lords ♦

Avancées

Récentes

Il aura fallu attendre le 17 mai 1990 pour que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) supprime l'homosexualité de la liste des maladies mentales ♦

1 Le maire René Proby a signé la nouvelle charte d'engagement du Plan air climat le 30 janvier à l'occasion des Assises nationales de l'énergie qui se sont tenues à Grenoble du 29 au 31 janvier. La Ville s'engage ainsi à réduire de 12 % ses consommations énergétiques et ses émissions de gaz à effet de serre liées à son patrimoine communal



2 Pour défendre le maintien de la chirurgie cardiaque à SMH, la clinique Belledonne a organisé une conférence de presse, jeudi 7 février, en présence du maire René Proby. Pour plus d'informations, lire l'article "La chirurgie cardiaque en péril" en page 11



3 À l'occasion de sa visite au CHU de Grenoble, et de la présentation de son plan stratégique de santé, le premier ministre Jean-Marc Ayrault s'est rendu dans le quartier Paul-Bert à Saint-Martin-d'Hères, vendredi 8 février, pour rencontrer des médecins martinerois, en vue du projet de création d'une maison de santé pluridisciplinaire à l'horizon 2014



4 Avec le Pôle jeunesse, deux initiatives autour de la citoyenneté ont vu le jour au profit de délégués de classe. La première a conduit 20 délégués de seconde du lycée P.-Neruda à Paris, le 6 février pour une visite de l'Assemblée nationale ; la seconde a vu des délégués des classes de 4^e et 3^e du collège E.-Vaillant visiter la Maison communale



5 Dans le cadre d'une étude urbaine menée sur le quartier Renaudie, la Ville a organisé des "parcours commentés" dans le but de réaliser un diagnostic partagé qui servira de base à un plan d'action opérationnel sur le quartier. L'analyse et la synthèse des propos recueillis lors de ces promenades urbaines permettront à l'équipe en charge de l'étude de dégager des enjeux, de repérer des leviers d'action et d'inventorier des



idées pour de futures interventions dans le quartier

6 Mardi 19 février, l'école élémentaire Henri-Barbusse a reçu la visite du violoniste de renommée internationale, Nemanja Radulovic, lauréat des victoires de la musique classique et parrain des "Poly-Sons", l'orchestre à cordes des écoles H.-Barbusse et Paul-Bert, composé de 150 élèves martinérois. Le projet des violons de Barbusse a débuté en 2005 sous l'égide du centre de musique municipal Erik-Satie et au sein de l'école élémentaire Henri-Barbusse

7 Dans le cadre des cours de formation musicale, le vice-champion du monde de beat box Alem était en résidence au centre Erik-Satie durant une semaine du mois de février. Un spectacle avec les enfants ayant participé aux ateliers s'est tenu en présence de l'artiste mercredi 20 février

8 Le secteur périscolaire du service affaires scolaires et restauration municipale a organisé, vendredi 22 février, un spectacle de danse et de chant avec les 90 enfants du périscolaire de l'école Henri-Barbusse. A cette occasion le groupe de Rap HDC était invité à participer au show

9 La Compagnie Kadia Faroux a présenté son nouveau spectacle Tartuffe(s) vendredi 22 février à L'heure bleue. La veille, la directrice artistique a rencontré des collégiens d'Henri-Wallon à l'issue d'une répétition de la pièce chorégraphique hip-hop pour cinq danseurs



8 agences à votre service

- Charvieu-Chavagneux
- Villefontaine
- Bourgoin-Jallieu
- Roussillon
- Voiron
- Échirolles
- St-Martin-d'Hères
- Fontaine

**ACCOMPAGNEMENT - PARTAGE
INSERTION - QUALITÉ
DÉVELOPPEMENT DURABLE**

www.opac38.fr

cimm immobilier **ACHAT - VENTE
LOCATION - GESTION**
St-Martin-d'Hères *Votre agence de proximité!*

SMH T5 en duplex avec jardin et garage double. Composé d'une vaste pièce de vie sur cuisine ouverte. Deux salles de bains, en étage 4 chambres, un cellier et 5 placards. Chauffage central urbain. En excellent état.
CLASSE ENERGIE C. 341 000 €. C IMM ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12

SMH T4 secteur Emile-Zola, composé d'un séjour, cuisine, 3 chambres. Double vitrage, chauff. individuel gaz, chaudière récente. Copro. sur parc clôturé et accès par portail électrique. Loggia, cave et parking. Commodités sur place.
CLASSE ENERGIE D. 126 000 €. C IMM ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12

SMH T5 dans copro. recherchée de bonne tenue. Appartement traversant, double exposition, grand balcon sur parc. Double vitrage, chauffage individuel gaz. Nombreux placards. Place de parking privative, cave et loggia. Copropriété à jour de travaux.
CLASSE ENERGIE D. 159 000 €. C IMM ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12

SMH T3, récent dans copropriété atypique. Belle pièce de vie donnant sur grande terrasse abritée et sans vis à vis. Superbe cuisine toute équipée, chauffage central gaz. Très belles prestations et excellent état. Garage en option. Bien rare.
CLASSE ENERGIE C. 195 000 €. C IMM ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12

SMH T2 Parc Jo-Blanchon grand appartement récent avec terrasse. Plein sud en dernier étage, vue imprenable. Cuisine équipée, chauff. urbain. Belle pièce de vie donnant sur terrasse.
CLASSE ENERGIE C. 156 000 €. C IMM ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12

SMH T3 secteur Chopin, au rdc, cuisine équipée donnant sur une loggia, séjour lumineux donnant sur un balcon, 2 chambres, salle de bains et W.C séparé. Copro. recherchée avec parking collectif. Chauff. individuel gaz. Prox. toutes commodités.
CLASSE ENERGIE : D. Loyer HC 610 € + ch. 40 € C IMM ST MARTIN D'HERES 04 76 03 16 16

Retrouvez toutes nos offres sur www.cimm-immobilier-smh.fr ☎ **04 76 03 12 12**
137-139, avenue Ambroise-Croizat - 38400 St-Martin-d'Hères

G.P.S. SÉCURITÉ

**PROTECTION DES BIENS
GARDIENNAGE ET SURVEILLANCE**

SARL GPSS - Agence SMH-GRENOBLE
8, rue de Mayencin
38400 ST MARTIN D'HERES

Tél./Fax 04 76 25 77 43 - 06 24 10 78 91

E-mail : gpss@orange.fr

RESTAURANTS
CROCODILE

9, rue du Béal
☎ 04 76 00 04 04

BOISSONS GRATUITES*

savourez à volonté
vins - bière - sodas

* AVEC LE REPAS, BUFFET DE BOISSONS COMPRIS DANS LE MENU. BOISSONS ALCOOLISEES RESERVEES AUX PERSONNES MAJEURES, ET DANS LA LIMITE DE SOCLE PAR PERSONNE. L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE. A CONSOMMER AVEC MODERATION.

LE BOIS ENERGIE
feu vert pour chauffer la ville
50 000 tonnes/an de bois recyclé,
c'est chauffer la ville
sans réchauffer la terre !



l'énergie est notre avenir,
économisons-la !

www.cciag.fr
Compagnie de chauffage
le confort durable, tout simplement

ALP'AUDITION
Laurent FAVIER

APPAREILLAGE DU MALENTENDANT
ACCESSOIRES
RÉPARATION ET RE-RÉGLAGE TOUTES MARQUES

VENEZ TESTER VOTRE AUDITION GRATUITEMENT*
* test de dépistage à but non médical

17, avenue Gabriel Péri
38400 St Martin d'Hères

04 76 25 40 78
laurent.favier@alp-audition.com

Depuis près de 20 ans à vos côtés, votre agence

DIAC IMMOBILIER rejoint le réseau

Arthurimmo.com
LE RESEAU NATIONAL IMMOBILIER 100% EXPERT

Même adresse, mêmes interlocuteurs pour encore plus d'expertise et de services.

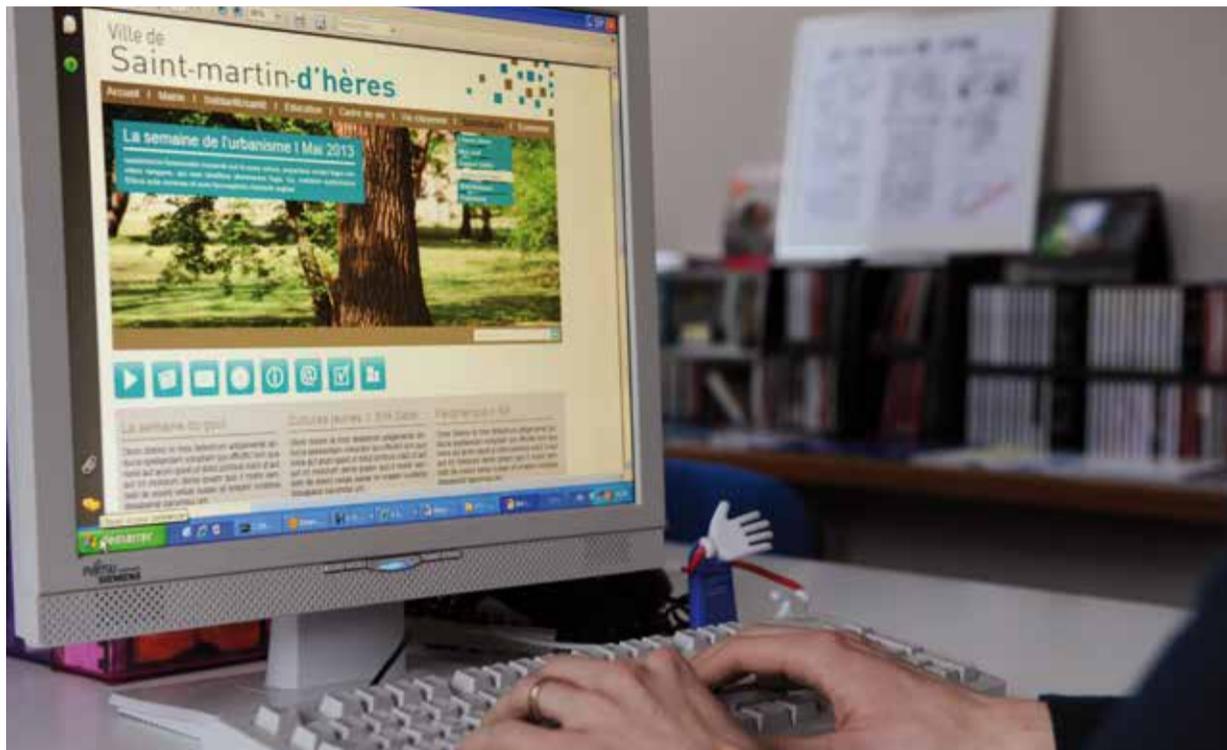
« Seul un expert immobilier peut vous garantir une transaction au prix juste. »

Et comme chaque mois, retrouvez nos annonces en page "pratique" de votre journal SMH mensuel

■ INTERNET

Nouvelle ère numérique

Avec ses cinq arobases et dix-sept années d'actions en faveur du numérique, la Ville lance fin mars son 5^e site Internet et ouvre, le 2 avril, un Espace famille en ligne.



Depuis 1996, impulsée alors par le 1^{er} adjoint Henri Rive puis portée depuis douze ans par Ahmed Meïté, adjoint aux systèmes d'information, la Ville mène une politique novatrice en faveur du développement des technologies de l'information et de la communication en favorisant l'accès à l'Internet au profit de tous les citoyens quel que soit leur âge, leur milieu social ou leur handicap.

Deuxième ville du département après Voiron, à créer en 1997 un site Internet, elle a toujours accompagné l'ère numérique en innovant comme en témoignent, depuis 2010 les 5@ du label Villes Internet. Et c'est donc tout naturellement qu'elle propose

de mettre en ligne, fin mars, une 5^e version de son site Internet, avec un accès direct sur son compte Facebook et Twitter, et début avril, son Espace famille.

saintmartindheres.fr

Plus dynamique, avec une charte graphique contemporaine et épurée aux couleurs bleue turquoise et terre, la nouvelle version site Web de la Ville a été réalisée entièrement en interne à partir de logiciels libres par les agents des directions de la communication et des systèmes d'information. Outre un nouveau nom (saintmartindheres.fr), une navigation fluide, une nouvelle ergonomie, sa photothèque patrimoniale, des vidéos sur Youtube et des

services en ligne, le nouveau site sera participatif, tant en interne, par des mises à jour réalisées par les services ; qu'en externe, avec la possibilité pour les internautes de commenter les articles et de s'exprimer sur des forums en lien avec les ateliers participatifs ouverts sur la commune (débat sur l'eau, écoquartier Daudet, jardins familiaux...).

Aux 20 000 visiteurs actuels par mois, auxquels s'ajoutent les amis sur Facebook de "Ville de Smh" et "Pôle Jeunesse Smh", la Municipalité espère avec ce support, nouvelle génération, séduire encore plus de citoyens.

L'Espace famille en un clic

Dans un souci permanent d'évolution et pour faciliter les démarches administratives des familles, la Ville a décidé d'offrir un service supplémentaire, le premier en ligne, en lançant le 2 avril prochain l'Espace famille. Après avoir permis les inscriptions aux activités dans les maisons de quartiers et les paiements sous forme de prélèvements automatiques pour la restauration scolaire, la municipalité modernise ses services avec ce site Internet dédié aux familles 24 h/24, 7 j/7, en lien direct avec le logiciel actuel de gestion des activités municipales destinées aux enfants de la petite enfance à la jeunesse.

Dès le 2 avril, les familles ayant un enfant inscrit à la restauration scolaire pourront consulter le planning des réservations de leur bambin à la cantine, faire une demande de changement de données personnelles et effectuer un paiement en ligne sécurisé. À la rentrée scolaire 2013/2014, sur cette même passerelle, d'autres prestations seront proposées aux familles comme la demande de réservation et d'annulation d'un repas. Toutes les personnes concernées recevront prochainement un courrier personnalisé leur indiquant leur code famille ainsi qu'un mot de passe. L'accès à l'Espace famille se fera directement à partir du nouveau site Internet de la Ville ♦ MCR



■ BIBLIOTHÈQUES

Place aux jeux vidéo !

Nouveauté 2013. Les jeux vidéo pour consoles "débarquent" dans les bibliothèques municipales de Saint-Martin-d'Hères. Un pas de plus vers l'ouverture au numérique.

« Nous avons toujours défendu le principe du jeu vidéo comme un acte éducatif et culturel qui cultive l'imagination du joueur et développe une façon de réfléchir pour atteindre un but », explique Scandre Hachem, directeur de la lecture publique à Saint-Martin-d'Hères. « Le prêt du jeu vidéo a débuté lors de l'arrivée du CD-Rom dans les bibliothèques. Aujourd'hui, nous franchissons une étape supplémentaire avec ces jeux pour consoles. Nous avons cherché à faire une sélection positive qui bien

sûr, est cohérente avec la demande des joueurs martinérois. Dans certains cas, nous tenons un rôle de médiateur lorsqu'un niveau d'âge est requis sur la pochette », précise-t-il.

Une soixantaine de jeux est répartie dans les établissements martinérois. Toutes les consoles nouvelles générations sont concernées : Xbox 360, PS3, Wii et DS. Le prêt est limité à un jeu par carte pour une durée de 14 jours. « Nous rencontrons un franc succès puisque tous les jeux sont actuellement en prêt. Les abonnés sont invités

à les réserver dans les bibliothèques ou sur le site Internet (www.biblio.sitpi.fr) », conclut Scandre Hachem.

Autour de ce nouveau support, des animations ludiques et intergénérationnelles fleurissent dans les quatre bibliothèques de la Ville. A l'image du rendez-vous "L'an-jeu bibliothèque" qui se tient un mardi par mois à Gabriel-Péri, en partenariat avec la MJC voisine. « Nous proposons depuis le mois de janvier une soirée ludique et de partage autour d'un jeu sur la console interactive Wii », témoigne Isabelle Ryaux, responsable de la bibliothèque. Enfants, parents et grands-parents se retrouvent et rient ensemble sous l'œil avisé d'un animateur cyber-bib. « Notre prochain objectif est de créer une animation

avec le centre de jour pour développer encore davantage l'aspect intergénérationnel. »

Quand le jeu vidéo permet de "casser les barrières" entre les générations... ♦ EM

■ CHIFFRES

Leurs fonds comptabilisent au total 120 000 ouvrages, 5 000 CD, 1 000 DVD et proposent quelque 200 titres de revues et depuis janvier 2013 une soixantaine de jeux vidéo pour consoles. Près de 50 ordinateurs sont disponibles pour les consultations de CD-Rom et Internet. Les bibliothèques effectuent 200 000 prêts par an, enregistrent 4 000 inscrits actifs et touchent près de 20 % des familles Martinéroises ♦

Atelier

Multimédia

La bibliothèque Paul-Langevin, en partenariat avec le MJC Pont-du-Sonnant, propose un atelier dédié à l'ordinateur vendredi 22 mars de 14 h 30 à 16 h 30. Gratuit, ouvert aux adultes et adolescents, cet atelier peut accueillir jusqu'à 12 participants. Inscriptions auprès de la bibliothèque, 29 place Karl Marx, 04 76 42 76 88 ♦

■ ÉGALITÉ FEMME-HOMME

Trop d'injustices encore dans le monde du travail

A Saint-Martin-d'Hères, le mois de mars est l'occasion d'évoquer sans tabou la situation femme-homme dans notre société. Pour cette nouvelle édition de la Journée internationale des femmes, le collectif "Femmes d'ici et d'ailleurs", en charge du programme, a choisi le thème Femmes et le monde du travail.



► L'égalité femme-homme : un combat mené par de nombreuses femmes au quotidien, comme ici lors d'une manifestation

conseils d'administration du CAC 40 (le CAC 40 réunit les quarante entreprises françaises les plus actives sur les marchés boursiers ndlr).

Vie professionnelle, vie familiale

Comment expliquer ces inégalités de traitement entre salariés et salariées ? Malgré des avancées importantes obtenues grâce à des luttes en faveur des droits des femmes et de leur émancipation, et caractérisées par un certain nombre de textes de lois, de nombreuses injustices demeurent dans notre société, et notamment dans le monde du travail. Ces inégalités trouvent en partie leur origine dans la répartition très déséquilibrée des tâches ménagères, assumées par 80 % des Françaises. Pour ces dernières, concilier vie professionnelle et vie familiale est un combat de tous les jours. Dans la plupart des cas, elles sont contraintes à diminuer leur temps de travail, au détriment de leur carrière. « C'est en permettant aux hommes d'avoir une vie familiale reconnue par le monde du travail et aux femmes de lâcher prise qu'on arrivera à un nouveau contrat social entre les hommes et les femmes, et grâce au temps gagné, à une meilleure égalité professionnelle », explique Brigitte Grésy, auteure du rapport 2009 sur l'égalité professionnelle, pour le ministère du Travail. Plus que des lois en faveur de la parité et de l'égalité, ce sont aujourd'hui les mentalités qu'il faut faire évoluer pour que la femme puisse être l'égale de l'homme dans le monde du travail ♦ EM

Femmes

Dates clés

1909 - Loi instituant un congé maternité de 8 semaines, sans rupture de contrat mais sans traitement.

1945 - Les femmes votent pour la première fois, lors des élections municipales. Le congé maternité devient obligatoire et rémunéré à 50 %.

1965 - Les femmes peuvent désormais exercer une profession sans l'autorisation de leur mari.

1970 - Loi sur l'autorité parentale qui consacre l'égalité des droits et devoirs du père et de la mère dans l'éducation des enfants. Elle remplace celle qui assurait l'exclusivité de l'autorité du père sur les enfants.

1972 - Première loi imposant l'égalité de salaire entre hommes et femmes pour un même travail.

1983 - Loi Roudy contre la discrimination professionnelle par le sexe.

1986 - Une circulaire légalise la féminisation des noms de métier, fonction, grade et titre.

2000 - Loi en faveur de la parité hommes/femmes en politique.

2001 - La loi Génisson renforce la loi Roudy de 1983 et ajoute l'égalité hommes/femmes aux autres négociations annuelles obligatoires en entreprise.

2006 - Loi relative à la suppression des écarts de salaire et à l'articulation entre vie professionnelle et vie privée ♦

En 1879, la féministe Hubertine Auclerc prononce un discours au Congrès ouvrier socialiste de Marseille pour dénoncer la condition des ouvrières d'usine, leurs salaires, leurs horaires et leurs droits civiques et politiques : « *Ceux qui nient l'égalité de l'homme et de la femme sont 99 fois sur 100 des esprits paresseux et superficiels qui aiment mieux prôner des fausses théories, empruntées à des écoles autoritaires, que de penser à se faire par eux-mêmes, en la matière, un jugement (...) Finissez-en avec ces questions d'orgueil*

et d'égoïsme. Le droit de la femme ne vous ôte pas votre droit. »

Plus d'un siècle plus tard, qu'en est-il de la situation des femmes dans le monde du travail ?

Selon les chiffres de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques), les femmes représentent 47,7 % de la population active, un pourcentage qui a bien progressé ces cinquante dernières années. Les femmes sont presque aussi nombreuses à travailler que les hommes mais près d'un tiers (29,9 %) occupe un temps partiel, bien

souvent subi, contre seulement 6 % d'hommes. Une situation qui favorise les inégalités de reconnaissance et de salaire femme-homme. Le salaire net annuel moyen d'une femme est inférieur de 20,2 % à celui d'un homme. Concernant les retraites, les femmes perçoivent en moyenne 1 020 euros contre 1 636 euros pour les hommes. Autre facteur d'inégalité, l'accès aux responsabilités. Les postes d'encadrement sont majoritairement occupés par des hommes, dans le public, comme dans le privé. En 2011, seul 20,8 % de femmes siégeait dans des

Antonieta Pardo-Alarcon

Adjointe en charge de l'égalité femme-homme
« *Changer les mentalités pour faire avancer l'égalité* »



Pourquoi le thème Femmes et le monde du travail ?

Nous avons choisi ce thème avec le collectif "Femmes d'ici et d'ailleurs". Il s'agit d'un sujet d'actualité puisque le travail est l'un des principaux facteurs d'inégalités entre les femmes et les hommes. Les femmes sont les premières à être touchées par la précarité : salaire inférieur, travail partiel subi, discrimination à l'embauche

pour les femmes n'ayant pas encore eu d'enfant... Ce thème permet également d'évoquer l'indépendance économique et l'épanouissement dans le travail auxquels les femmes doivent pouvoir prétendre au même titre que les hommes.

Quelle est la situation femme-homme aujourd'hui ?

Bien sûr, la situation entre les femmes et les hommes a évolué depuis une cinquantaine d'années. Néanmoins, force est de constater qu'il reste beaucoup à faire pour obtenir une égalité dans les salaires et une reconnaissance identique entre les salariés hommes et les salariées femmes. Nous pouvons aisément le voir lorsqu'on s'intéresse de près

aux organes dirigeants. Ce sont les hommes qui gouvernent dans les entreprises mais aussi au niveau de l'Etat. Trop peu de femmes sont représentées dans les postes de direction. Ce sont les mentalités qu'il faut changer pour faire avancer l'égalité. Elles ont commencé à évoluer mais il faut être vigilant et continuer à lutter pour une plus juste égalité. Il n'y a pas si longtemps, les femmes devaient demander le droit de travailler à leur mari...

Au niveau local, comment SMH peut contribuer à plus d'égalité femme-homme ?

Saint-Martin-d'Hères possède une histoire particulière sur cette question, et notamment grâce au travail du

collectif "Femmes d'ici et d'ailleurs" qui œuvre toute l'année pour la cause féminine. De plus, il n'y a pas de petite échelle lorsqu'on parle de lutte pour l'égalité. Il est plus efficace de mettre en place des actions quotidiennes et des politiques porteuses de ces valeurs que de réaliser de grands événements ponctuels. L'égalité femme-homme est un combat qui nécessite une vigilance au quotidien et qui implique une dénonciation de situations injustes et discriminantes. C'est la condition indispensable pour faire avancer les droits humains ♦

Propos recueillis par EM

■ COMPAGNIE IMP'ACTE

Théâtre forum, un théâtre social

La compagnie Imp'Acte a animé trois ateliers sur le thème du travail au féminin. Samedi 16 mars à 17 h 30 à L'heure bleue, quatre comédiens joueront sur scène les situations et alternatives mises à jour par les participantes, selon la méthode du théâtre forum, laquelle permet de réfléchir et de prendre conscience autrement que par le seul et simple débat traditionnel.

Mis au point dans les années 1960 au Brésil par Augusto Boal pour contourner la censure dictatoriale, le théâtre forum est un théâtre participatif où les spectateurs, s'ils le désirent, peuvent devenir "spect-acteurs". L'idée s'est diffusée comme une façon sensible, vivante, pratique et ludique, de débattre de questions sociétales. La compagnie Imp'Acte, fondée en 2012 à Grenoble, s'est donné pour tâche, entre autres, de pratiquer, diffuser et transmettre ce moyen d'expertise citoyenne par l'art dramatique.

« Le théâtre forum est un outil de théâtre social et citoyen. Ni militante ni manichéenne, sa méthode permet au spectateur de se réapproprier son pouvoir d'agir sur une situation donnée, c'est une façon de remettre à distance ses idées et ses préjugés sur une problématique », plaide Anne-Cécile Drémont, co-fondatrice et co-directrice artistique de la compagnie. Avec sa collègue Aurélie Raschetti, elle a animé trois ateliers à la Maison des initiatives, de la solidarité et de l'emploi (Mise) avec des personnes invitées à aborder tous les thèmes liés au travail au féminin, à expérimenter les

différentes situations exprimées et à tester des solutions alternatives.

Une part d'improvisation

Stéphanie Jeannot, l'une des participantes des ateliers, connaissait le principe du théâtre forum, mais n'avait jamais eu l'occasion de le voir pratiqué. « Cette expérience m'a permis de considérer d'autres points de vue auxquels je n'avais pas pensé : cela invite à réfléchir sur sa propre façon de penser et d'agir. »

Le 16 mars à L'heure bleue, à partir de tout ce qui a été recueilli au cours des séances d'atelier, quatre comédiens d'Imp'Acte vont, dans une sorte de jeu de rôle ou de psychodrame à partir d'un canevas de problématiques, interpréter avec une part d'improvisation des personnages avec leurs idées, leurs clichés, leurs objectifs. Le public sera autorisé à intervenir et, pendant le spectacle, une personne de la Maison de l'égalité Homme-Femme éclairera les aspects juridiques ou sociologiques des questions soulevées. « Une autre manière de débattre, de réfléchir ensemble, de mettre en doute les idées reçues », souligne Anne-Cécile Drémont ♦ JPC

FEMMES ET LE MONDE DU TRAVAIL



■ PROGRAMME - TEMPS FORTS 2013

Vendredi 8 mars, 12 h-14 h, Maison communale

12 h 15 : Inauguration de l'exposition "Femmes et travail à Saint-Martin-d'Hères, d'hier à aujourd'hui", hall d'accueil

12 h 30 : Lancement des initiatives avec la présence de la Cie Imp'Acte, la MJC Les Roseaux Espace sud, la chorale Les Mâtines d'Hères, salle du Conseil municipal

19 h, bibliothèque G.-Péri : Présentation de la chorégraphie Majestés Ordinaires par la C^e ainsi danse et vernissage de l'exposition "Portraits Mère-Fille" du photographe Patricio Pardo-Avalos

Samedi 16 mars, 17 h-23 h, L'heure bleue

17 h 30 : Théâtre forum Par la C^e Imp'Acte

"Quelles égalités de conditions de travail entre femmes et hommes ?"

19 h 30 : Slam par Bastien Maupomé : Un point de vue instantané, extérieur et vivant, sur les questions qui animent l'événement

20 h : Possibilité de restauration sur place par le chantier d'insertion Synergie du Codase

21 h : Théâtre Balai Brosse par la C^e du Savon Noir ♦

■ TÉMOIGNAGES CROISÉS

Deux générations, un même combat

Marianne Gibert (54 ans) et Alexia Madelon (21 ans) sont deux Martinéroises fortement engagées dans le combat féministe. Militantes de l'association Osez le féminisme 38, elles nous livrent leur point de vue personnel sur la place de la femme dans le monde du travail.



Alexia Madelon, étudiante, 21 ans.

« Plusieurs lois existent depuis les années 1980 pour lutter contre les inégalités femme-homme dans le monde du travail. Malheureusement, elles ne sont pas appliquées, ce qui est profondément regrettable. Actuellement

étudiante, je sais déjà, avant même d'entrer dans la vie active, que je serai payée en moyenne 10 % de moins que mon collègue masculin, à diplôme égal, et pour un poste aux responsabilités identiques.

Pire encore, lorsque j'aurai un enfant, je percevrai alors un salaire 27 %

inférieur à ce même collègue en étant contrainte de travailler à temps partiel.

Ces inégalités, en termes de salaires et de reconnaissance sont présentes dans tous les corps de métiers. C'est aussi le cas dans le monde du sport professionnel. Dans certaines disciplines comme le football, les femmes sont peu nombreuses à pouvoir gagner leur vie correctement. Quand on connaît les salaires exorbitants des footballeurs hommes... »

Marianne Gibert,

cadre administrative, 54 ans.

« Les femmes portent un fardeau car elles doivent conjuguer vie professionnelle et travail à la maison. L'énergie déployée dans ce double engagement est totalement méprisée par la société patriarcale qui considère cette situation comme normale. C'est une cause

majeure d'inégalité dans le monde du travail qui contribue à exclure les femmes des postes de direction, et à favoriser les temps partiels subis. Trois-quarts des temps partiels sont imposés aux femmes par leur employeur. Pour elles, c'est "bosse et tais-toi !" La valorisation des femmes est bien inférieure à celle des hommes. Certaines responsabilités leur sont exclues.

De plus, avec la crise économique-sociale et l'austérité montante, la précarité des femmes ne cesse aujourd'hui de s'accroître. Nous sommes les premières à être touchées.

L'égalité femme-homme suppose de modifier le contrat social selon lequel la femme est exploitée par l'homme. Aujourd'hui c'est toute l'organisation de la société qu'il faut faire évoluer. »

♦ Propos recueillis EM

Contact : osezleféminisme38@gmail.com

■ COLLECTE DES DÉCHETS

Réorganisation en cours

Afin d'améliorer la qualité du tri sélectif, la Ville et La Métro ont travaillé de concert. Ainsi, depuis mars, en habitat collectif, de nouveaux conteneurs destinés aux matières recyclables remplacent les anciens, tandis que, dès le 8 avril, se mettra en place la nouvelle organisation des tournées de collecte des déchets.

► 1 400 nouveaux bacs à ouvertures réduites vont être livrés gratuitement en habitat collectif durant le mois de mars



sont concernés par ce dispositif. Ces nouveaux conteneurs sont destinés à recevoir les bouteilles et flacons en plastique, le papier, le carton et les emballages métalliques. Une première dans le territoire de La Métro que les habitants des secteurs Henri-Wallon, Jean-Baptiste-Clément et Essartié testent avec succès depuis 2007.

“sur-utilise” les emballages, multiplie les publicités, il me semble important de recycler. On ne peut pas vivre égoïstement, sans penser à la planète : trier permet d'éviter de fabriquer de nouvelles matières puisque l'on recycle celles existantes. »

Expérimentation réussie

Parmi ces habitants, Michèle Vella, retraitée et locataire dans un immeuble du quartier Henri-Wallon. D'emblée la Martinéroise met l'accent sur les aspects positifs : « Ces nouveaux bacs avec couvercles sont une très bonne chose, ils sont plus efficaces que les anciens conteneurs verts. Ce système permet de bien cibler ce que l'on y dépose puisqu'il n'est pas possible d'y jeter les sacs poubelles traditionnels. »

Collecte réorganisée

Dès le 8 avril, la nouvelle organisation de la collecte des déchets se mettra en place dans l'ensemble de la commune, découpée en deux secteurs (Nord + Murier et Sud). Si les horaires de sortie des bacs sur la voie publique restent inchangés, les jours et fréquences des collectes seront eux modifiés. Les secteurs d'habitat collectif et ceux desservis par des logettes seront collectés trois fois par semaine pour les poubelles grises (lundi, mercredi et vendredi) et une fois par semaine pour les poubelles jaunes et vertes “Je trie” (mardi pour le secteur nord + Murier, et jeudi pour le secteur sud). Quant aux secteurs d'habitat individuel, ils seront collectés une fois par semaine pour les poubelles grises (mercredi, hors Murier) et une fois par semaine pour les bacs “Je trie” (mardi ou jeudi).

Pour sa part, elle confie trier essentiellement « tout ce qui est cartons, papiers et bouteilles en plastique ». Elle garde aussi les bouchons en plastique qu'elle engrange avant de les donner à l'association Bouchons d'amour et les bouteilles en verre qu'elle dépose régulièrement dans une colonne prévue à cet effet. Trier n'est pas nouveau pour cette locataire. Au fil des années, c'est même devenu un automatisme, une façon de voir la vie et la citoyenneté : « Dans notre société qui

Afin de préparer au mieux ces changements, les messagers du tri viendront à la rencontre des habitants dès le 12 mars ♦ NP

Mille six cent nouveaux logements livrés dans la commune depuis 2009 ; une qualité de tri insuffisante (en moyenne 53 % des déchets non recyclables retrouvés dans les poubelles vertes) au regard du potentiel réalisable ; une organisation de la collecte qui nécessite d'être optimisée. Ces trois constats ont conduit la Ville et La Métro à mettre en place un nouveau dispositif qui répond aux évolutions de l'urbanisation de la commune ainsi qu'aux enjeux environnementaux actuels.

Des conteneurs à ouverture réduite

Durant tout le mois de mars, La Métro va procéder au remplacement des poubelles vertes “Je trie” par des conteneurs mieux adaptés, reconnaissables à leur couvercle jaune verrouillé et muni de deux ouvertures réduites prévues pour accueillir des déchets recyclables jetés en vrac. Le coût de substitution des anciens conteneurs par les nouveaux est entièrement pris en charge par La Métro. Il est à noter que seuls les Martinérois vivant en habitat collectif

■ DÉCHETTERIE

Réduisez votre empreinte écologique

Deuxième de l'agglomération en termes de tonnage, la déchetterie de Saint-Martin-d'Hères, gérée par La Métro, est ouverte à l'ensemble des habitants de la Communauté de communes. On peut y déposer déchets et matériaux qui sont ensuite dirigés vers les filières de recyclage, de retraitement ou d'élimination.



tés à Saint-Martin-d'Hères. « Pour le fibro-ciment, il faut se rendre à la déchetterie de Meylan, d'Eybens ou de Saint-Egrève », explique Franck, l'un des trois agents de La Métro travaillant sur place. « Quand des personnes arrivent avec des matériaux ou des objets que nous ne prenons pas, nous avons toujours une solution, une adresse à leur communiquer. Avant de faire le déplacement, dans le doute, les habitants peuvent aussi nous contac-

ter par téléphone pour que nous les orientions. » Ce service gratuit pour les particuliers l'est aussi pour les professionnels, à l'exception des papiers, cartons et ferrailles. Il est au nombre des actions mises en place par les communes et La Métro pour lutter en faveur de la préservation de la planète.

À chacun de se les approprier pour apporter sa pierre à l'édifice environnemental ♦ NP

Les déchets déposés à la déchetterie de Saint-Martin-d'Hères représentent 9 % du gisement collecté sur les dix-neuf lieux de dépôt installés sur le territoire de La Métro. Ouverte du lundi au samedi, elle recueille les déchets végétaux, les huiles de friture et de vidange, les piles et batteries, les produits chimiques, les peintures et solvants, les appareils électriques

et électroniques, les encombrants, le bois, les gravats, les papiers et les cartons, les ferrailles, le plastique, les capsules aluminium de café, les vêtements, les cartouches d'encre... Une colonne à verre est également à disposition aux abords du site. En fait, seuls les fibro-ciments, les médicaments, les bouteilles de gaz et les extincteurs ne sont pas accep-

■ LE COMPOSTAGE AUSSI

Les personnes soucieuses de réduire leur empreinte écologique et d'en recueillir les fruits peuvent aller plus loin dans leur démarche de tri en impulsant la mise en place d'un compostage domestique collectif. Plusieurs groupes d'habitants l'ont déjà fait et en sont ravis. Il est aussi possible d'opter pour le compostage domestique individuel. L'engrais qui résulte des déchets alimentaires est excellent pour les plantes d'intérieur et les jardins !

Renseignements : La Métro, n° vert (gratuit) : 0 800 500 027 – Le service Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) de la Ville, Claire Tranchant : 04 56 58 92 26.

Infos
Tri
Pour tout renseignement, La Métro met un n° vert (gratuit depuis un poste fixe) à disposition des usagers : 0 800 500 027 ♦

Compétence
Métro
Depuis 2005, la collecte des ordures ménagères est une compétence de La Métro. C'est donc la Communauté de communes qui prélève la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Pour les propriétaires, elle figure sur l'avis d'imposition de la taxe foncière ; pour les locataires elle est intégrée aux charges locatives ♦

TEOM
Aide du CCAS
L'aide forfaitaire que peut apporter le CCAS s'élève à 50 euros. Elle s'adresse, sur demande des ménages concernés, aux propriétaires de condition modeste exonérés de taxe foncière ; aux locataires de condition modeste, dégrévés ou totalement exonérés de taxe d'habitation. Pour en bénéficier il faut déposer une demande et fournir un certain nombre de pièces justificatives. Renseignements : 04 76 60 74 12 ♦

Déchetterie
Horaires
Jusqu'au 31 mars :
- du lundi au jeudi : 8 h-12 h et 13 h 30-16 h 30
- vendredi et samedi : 8 h-12 h et 13 h 30-17 h.
Dès le 1^{er} avril :
- du lundi au jeudi : 8 h-12 h et 13 h 30-17 h 30
- vendredi et samedi : 8 h-12 h et 13 h 30-18 h.
74 avenue Jean-Jaurès
Tél. 04 76 15 29 51 ♦

■ CONSEIL MUNICIPAL 24 JANVIER

Convention pour le logement et plan d'accessibilité

Deux enjeux forts de la société, le logement public et l'accessibilité, figuraient parmi les délibérations soumises à l'approbation du Conseil municipal réuni le 24 janvier dernier. La Ville réaffirmant ainsi son engagement à agir pour la citoyenneté, le vivre ensemble et le progrès social.

Convention pour le logement public

Fortement impliquée dans la politique de l'habitat par ses engagements dans le Plan local de l'habitat de l'agglomération et convaincue que le logement public doit contribuer à la réalisation de cette politique afin de répondre aux enjeux majeurs de logements accessibles pour tous (plus de 3 500 ménages demandent entre autres la commune) et de mixité sociale, la Ville souhaite contractualiser les engagements qu'elle partage

avec les bailleurs sociaux présents sur son territoire. Inscrite dans le prolongement d'un précédent partenariat conclu en 2006, la convention triennale (2013-2016) entre La Ville et la Société dauphinoise pour l'habitat (SDH) adoptée par le Conseil municipal est fondée sur quatre axes essentiels : l'accueil de la demande de logement et la politique d'attribution ; les travaux de réhabilitation ou d'aménagement des logements existants ;

la programmation et la construction de logements publics et de logements en accession sociale, la vente de logements sociaux et la gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP). De plus, l'ensemble des actions qui seront mises en œuvre le seront dans un souci de développement durable. Pour rappel, la SDH, fortement implantée dans la commune compte actuellement 813 logements sociaux familiaux et 77 logements étudiants.

Par ailleurs, deux nouvelles opérations de constructions sont prévues à court terme : 24 logements sur le site de la galerie Chopin (les travaux ont débuté) et 25 logements dans le secteur de Chardonnet. Deux programmes qui s'inscrivent dans une démarche de mixité sociale intergénérationnelle et de renforcement du commerce de proximité ♦

Un Plan pour l'accessibilité



L'assemblée délibérante a adopté le Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (Pave). L'objectif ? Créer

les conditions, par des réalisations et des aménagements, pour que la Ville, ses espaces publics, ses voies de circulation piétonne, ses station-

nements soient accessibles par tous les citoyens quel que soit leur handicap (physique, sensoriel, mental, cognitif...) et aux personnes à mobilité réduite (personnes âgées, parents avec poussettes...). Une commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées a été créée et un travail important a été mené avec les habitants et les représentants d'associations membres de cette instance. Un diagnostic de l'existant a été établi ainsi qu'un plan d'actions des aménagements à réaliser par secteurs en prenant en considération la chaîne de déplacement (l'accessibilité doit être effective sur l'ensemble des trajets).

Au total, douze secteurs ont été définis comme prioritaires au regard de leur importante fréquentation quotidienne, des projets d'aménagement des espaces publics, de la mise en accessibilité des Etablissements recevant du public (ERP), des constructions ou réhabilitations de bâtiments communaux et de la programmation des nouveaux projets urbains. Après les aménagements réalisés en 2012 dans le secteur Paul-Langevin, les travaux de mise en accessibilité seront entrepris en 2013 et 2014 dans les secteurs Gabriel-Péri, Maison communale et Paul-Bert ♦

■ CLINIQUE BELLEDONNE

La chirurgie cardiaque en péril

Le pôle de chirurgie cardiaque de la clinique Belledonne devrait disparaître à l'horizon 2014 pour se fondre dans un site unique au sein du CHU de Grenoble. Une conférence de presse s'est tenue jeudi 7 février pour défendre son maintien.

L'histoire remonte en 2007 avec l'autorisation d'un neuvième plateau régional de chirurgie cardiaque à Annecy qui contraint l'ARS (Agence régionale de santé) à une restructuration administrative. En 2008, le CHU de Grenoble et la clinique Belledonne signent une convention qui les réunit en un Groupement de coopération sanitaire (GCS). L'année suivante l'ARS autorise l'exercice de la chirurgie cardiaque dans l'agglomération grenobloise sous condition d'un fonctionnement final sur le site du CHU. Belledonne est "sacrifiée". Une décision jugée incompréhensible par son directeur général Gérard

Baron. « Le service chirurgie cardiaque, qui représente pas moins de 30 % de notre activité, fonctionne depuis vingt-trois ans avec des résultats supérieurs à la moyenne. Son arrêt aura de lourdes conséquences. » Et de développer : « En premier lieu sur la sécurité des soins. Notre agglomération ne doit pas se priver de deux plateaux de chirurgie cardiaque, l'un pouvant pallier les carences de l'autre. En 2012, une cinquantaine de patients a été opérée ici d'urgence. Ils ne seraient plus en vie aujourd'hui s'ils avaient dû être transférés à Lyon ou à Annecy. » Opéré du cœur à Saint-Martin-d'Hères, Jean Emaillé témoigne :

« J'ai fait un arrêt cardiaque début janvier. Le CHU de Grenoble m'a refusé car l'hôpital était saturé. La clinique Belledonne m'a sauvé la vie. »

La direction pointe également du doigt « la disparition du libre choix du patient » ainsi que « des conséquences sociales et économiques très inquiétantes », une centaine de salariés gravitant autour de cette activité (du médecin au manipulateur radio).

L'accès aux soins pour tous

Présent pour défendre le maintien de la chirurgie cardiaque à Belledonne, le maire René Proby a rappelé que « cet établissement de santé n'a cessé

de progresser au fil des années » dans des domaines d'interventions très complexes, à l'image de la chirurgie cardiaque. « Je défends l'accès aux soins pour tous. Pour des raisons de santé publique, la complémentarité entre Belledonne et le CHU de Grenoble doit perdurer. »

Convaincue par cette synergie entre service public et privé pour un meilleur partage des soins, la direction de la clinique Belledonne a lancé une pétition en ligne sur son site Internet ♦ EM

Prochain

Conseil

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra jeudi 28 mars à 18 h en Maison communale ♦

Balade urbaine

Portail-Rouge

L'union de quartier Portail-Rouge, les associations d'habitants du grand Grenoble (LAHGLO) et le secteur patrimoine de la Ville de Saint-Martin-d'Hères organisent une balade urbaine dans le quartier, mardi 2 avril de 14 h à 16 h. Départ devant la maison de quartier F.-Texier ♦

Clinique Belledonne

Historique

Etablissement de santé privé situé à Saint-Martin-d'Hères depuis 1967, la clinique Belledonne dispose d'un plateau de chirurgie cardiaque depuis vingt-trois ans. Depuis, plus de 6 000 interventions de chirurgie cardiaque ont été réalisées à Saint-Martin-d'Hères. En 2011, la clinique Belledonne a réalisé, en Isère, la première intervention de chirurgie cardiaque mini-invasive utilisant la technologie de la vidéo assistée ♦

■ BUDGET 2013

Pour tous et porteur d'avenir

Après le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu lors du Conseil municipal du mois de décembre, les élus municipaux réunis lors de la séance du 24 janvier ont procédé au vote du budget prévisionnel 2013.



► "Parc en fête", un événement festif et rassembleur dans le parc Jo-Blanchon

Dotations

En baisse

La baisse des dotations de l'Etat pour l'année 2013 s'élève à 360 000 euros. Depuis 2007, la baisse cumulée des dotations de l'Etat représente un manque à gagner de 2,1 millions d'euros ◆

Avec un budget de fonctionnement de 51 millions d'euros et un budget d'investissement de 19 millions d'euros (hors remboursement de la dette), la Ville, malgré un contexte général incertain, a élaboré un budget ambitieux et tourné vers l'avenir. Un budget qui ne viendra pas peser davantage sur les finances des ménages Martinérois puisque la Municipalité a décidé de ne pas augmenter le taux communal des impôts locaux pour la neuvième année consécutive*.

Qualité de vie pour tous ; poursuite des projets de développement urbain ; maintien d'un service public facteur d'égalité sociale et effort constant dans les secteurs vecteurs de cohésion sociale, d'épanouissement et de réussite comme l'éducation, la vie associative, l'enfance et la jeunesse sont au centre du budget 2013. Tout comme l'est la solidarité, tournée vers les habitants de tous âges et sans laquelle une commune ne peut prétendre se développer harmonieusement.

Avant le vote, le débat

En préambule au débat qui a précédé le vote effectif du budget primitif,

David Queiros (PCF) a rappelé le contexte difficile dont « nous ne pouvons minorer les conséquences pour la commune », dans lequel a été conçu ce budget : « une restriction d'accès au crédit, une inflation relativement élevée, la baisse historique des dotations de l'Etat et d'autres concours financiers gelés depuis 2011. » Le premier adjoint a également souligné le choix de la Municipalité de « poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement du budget, continuer à construire un programme d'investissement élevé et défendre les valeurs auxquelles les élus sont attachés : la solidarité, le vivre ensemble, l'émancipation des citoyens, la réduction des inégalités d'accès aux pratiques culturelles et sportives, la laïcité, l'intérêt général et l'utilité sociale. »

Source de dynamisme et de développement, le programme d'investissement a largement été abordé au fil des discussions. Soulignant « la situation relativement saine des finances communales », Mohamed Gafsi (UMP) a déclaré que « le budget d'investissement aurait pu être plus ambitieux. » Un point de vue tempéré par Thierry Semanaz (PG) : « Le vote du budget est un acte important. On

essaie d'avoir un regard de gestionnaires sans renier les prestations existantes. S'agissant de l'investissement, cette année encore il est ambitieux en termes de développement durable. Cependant, nous aurions pu faire plus, je pense à la santé publique et à l'accueil des jeunes enfants, notre santé financière nous le permettait. »

Un budget responsable

Xavier Denizot (Démocrates) a quant à lui regretté qu'un certain nombre de réalisations ne soient pas inscrites au budget 2013 : « ce qui est important c'est de créer de vrais trottoirs, une crèche supplémentaire, d'aménager le carrefour Dulcie-September et la zone Sud. » Tout comme Pascal Metton (EQS) qui a estimé que les travaux prévus à Renaudie « méritent mieux que de la cosmétique, qu'un vrai travail urbain et social doit y être mené ». Philippe Serre (PS) a pour sa part déclaré : « Nous voterons le budget parce que c'est un budget de service public au service des Martinérois. Nous ne pouvons pas agir sur tout, mais il y a des champs sur lesquels nous aurions pu intervenir. »

Enfin, Michelle Veyret (PCF) a interpellé l'assemblée : « Le budget 2013

est un budget responsable : nul n'admettrait que nous vivions au-dessus de nos moyens sous peine d'hypothéquer l'avenir. Ce budget marque notre volonté de rester fidèles aux objectifs qui fondent notre mandat et nos actions sont résolument placées aux côtés des familles, de la jeunesse, des salariés et visent à ne laisser personne sur le bord du chemin. » ◆ NP

*Le taux communal des impôts locaux (taxe d'habitation et taxe foncière sur le bâti et non bâti) n'augmente pas. En revanche, la valeur des bases locatives votée par le parlement (loi de finances) augmente de 1,8 %.

BUDGETS ANNEXES

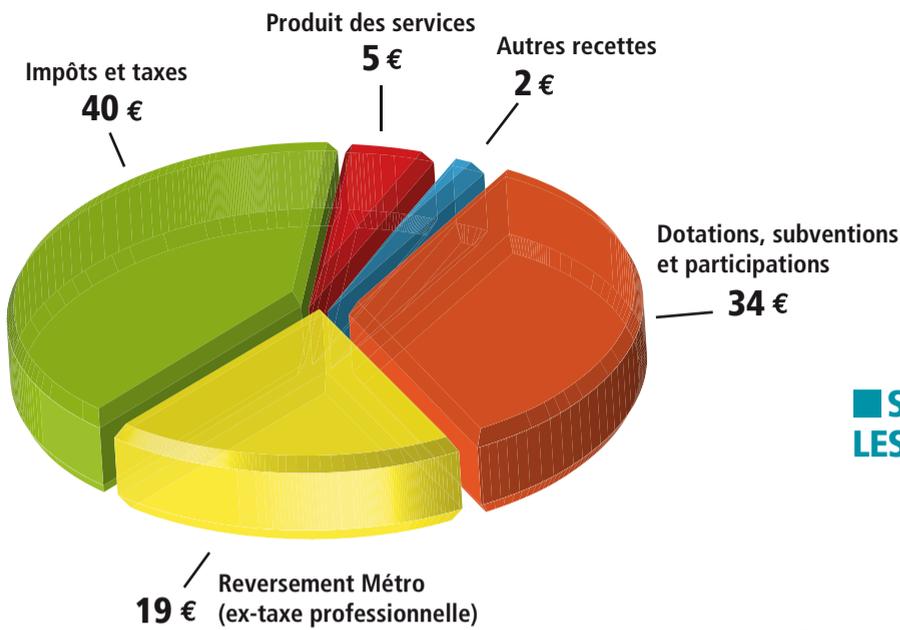
EAU

Voté lors du Conseil municipal du 24 janvier, le budget de fonctionnement s'élève à 4,28 millions d'euros ; le budget d'investissement (maintenance, amélioration et développement du patrimoine) à 806 571 euros. Pour l'année 2013, la part communale de distribution de l'eau est réévaluée de 0,246 euros par m³.

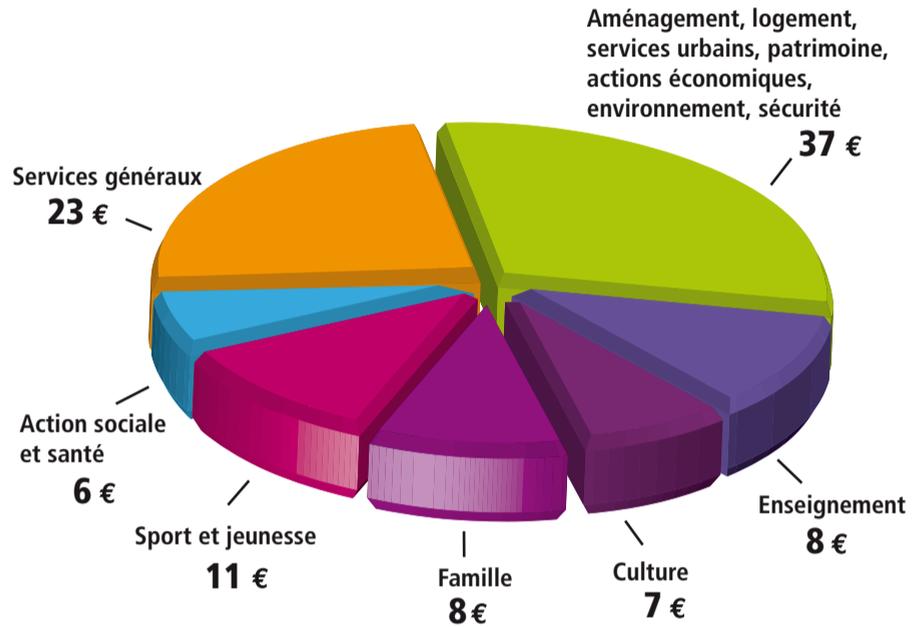
CINEMA

Le budget de fonctionnement pour l'année 2013 s'élève à 209 785 euros ; le budget d'investissement à 61 722 euros. En 2012, du 1^{er} janvier au 27 novembre, 27 200 entrées, dont 9 671 scolaires, ont été enregistrées sur 173 films diffusés au cours de 927 séances

■ SUR 100 EUROS, D'OÙ VIENNENT LES RECETTES ?



■ SUR 100 EUROS, COMMENT SE RÉPARTISSENT LES DÉPENSES ?



■ INVESTISSEMENT

Une ville en actions

► Les travaux de réhabilitation de l'Espace petite enfance Gabriel-Péri sont en cours



► La restructuration des espaces Renaudie est prévue en 2013



Réhabiliter, moderniser et développer l'existant ; construire et aménager pour répondre à la fois aux enjeux de maintien d'un service public diversifié et de qualité en direction de tous les habitants et de la dynamique de développement de la commune engagée depuis plusieurs années.

Parmi les investissements prévus en 2013 :

- Poursuite du programme d'Opérations programmées de l'habitat (OPAH) : 263 200 €.
- Restructuration des espaces Renaudie : 159 700 €.
- Etude de faisabilité pour la création d'une maison de santé pluridisciplinaire : 50 000 €.
- Création d'un espace multisport rue Léon-Geist : 120 000 €.
- Réhabilitation et travaux d'amélioration énergétique de l'espace petite enfance Gabriel-Péri : 1 282 000 €.
- Schéma directeur des établissements scolaires, étude technique et avant projet chiffré : 160 000 € en 2013 (coût global : 320 000 €). Travaux prévus en 2015-2017 pour un montant prévisionnel de 3 millions d'euros.
- Réhabilitation de la salle polyvalente Paul-Bert : 172 500 € (coût global 2,3 millions d'euros).
- Début des travaux de réfection de la façade de la Maison communale : 135 400 € en 2013 pour un coût global de 1,8 millions d'euros.
- Mise en accessibilité de la Maison communale : 60 000 € (coût global 485 000 €).
- Travaux de voirie et de réseaux pour la création de la rue Averroès : 400 000 €.
- Travaux de chauffage et d'amélioration de la gestion énergétique dans les bâtiments communaux : 329 400 €.
- Requalification des stationnements rue George-Sandn, de l'entrée du parc H.-Maurice et réaménagement du parking : 110 000 €.
- Travaux d'accessibilité pour les personnes handicapées dans les bâtiments communaux recevant du public : 100 800 €

Travaux

Quartier Péri

Le réseau d'eau potable sera renouvelé pour la rue Brossolette par la Ville du 1^{er} juillet au 31 août. Les réseaux d'assainissement, en raison de leur vétusté, seront remplacés pour les rues Manhès, Brossolette et Garibaldi, par La Métro de mars à décembre 2013. Les réunions de chantier auront lieu tous les mercredis de 13 h 30 à 16 h sur place et le premier ¼ h sera consacré à l'écoute des riverains. La première réunion aura lieu le 13 mars pour un démarrage des travaux le 18 mars, à l'angle des rues des Taillées et Colonel-Manhès. En fonction de l'avancement des travaux, certains tronçons de rues seront barrés, des plans de déviation de circulation seront mis en place et l'accès des riverains sera maintenu



**AMÉNAGEMENT
D'ESPACES URBAINS
PAYSAGERS**

- Espaces verts
- Maçonnerie
- Revêtements minéraux
- Soins des végétaux
- Arrosage automatique
- Terrains de sports

Le respect...
...de votre cadre de vie

ESPACES VERTS DU DAUPHINÉ
1, rue Georges Pérec
38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES
Tél. : 04 76 51 68 90 - Fax : 04 76 63 10 95

TRAVAUX TRV PUBLICS

**TERRASSEMENT
RESEAUX
VOIRIE**

Génie civil
Canalisateur de France



1, rue Marcel-Chabloz
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 76 89 63 54 • Fax 04 76 89 60 75
trv-tp@orange.fr

**S
E
B
B**

**Entreprise Générale
de Maçonnerie**

Construction • Rénovation

Qualibat 2112 - 1112

04 76 42 19 70

contact@sebb-bat.fr

1, rue du Pré Ruffier - 38400 Saint-Martin-d'Hères

centre
médical
rocheplane

Géré par une Fondation à but non lucratif, la **Fondation Audavie**, le **Centre Médical Rocheplane** est un établissement de **soins de suite et de réadaptation** participant au secteur public hospitalier.

Depuis octobre 2008, il vous accueille à Saint-Martin-d'Hères à la sortie de l'hôpital ou de la clinique, pour **poursuivre les soins**, mettre en œuvre la **rééducation** ou la **réadaptation** et contribuer ainsi à votre réinsertion dans votre environnement habituel. Il exerce cette activité tant en hospitalisation complète qu'en hospitalisation de jour.

6, rue Massenet - 38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 57 42 42 42 - www.rocheplane.org

■ GROUPES AU CONSEIL MUNICIPAL

Expression

MINORITÉ MUNICIPALE

■ GROUPE ÉCOLOGIE ET QUARTIERS SOLIDAIRES

Rythmes scolaires... Consulter d'abord !



Georges Oudjaoudi

Après des calendriers asservis aux besoins des adultes ajoutés aux décisions brutales des gouvernements précédents, organiser une semaine de quatre jours et demi est clairement un progrès pour les enfants. Mais il convient de parler des rythmes de vie et de rythmes éducatifs. Cela concerne de nombreux acteurs : parents, enseignants, la commune, les associations à but éducatif. La mise en œuvre de cette réforme doit donc s'opérer dans le cadre d'une concertation large, ouverte et durable. Et ne pas se braquer sur les modalités en oubliant les finalités, les questions de méthode et de contenus. Pour les écologistes, le débat sur l'école ne doit pas se limiter aux rythmes scolaires. Il faut aussi repenser les programmes de 2008. Et même aller plus loin, car les chantiers sont nombreux : évaluation des apprentissages, égalité des droits à l'éducation et la formation tout au long de la vie, pré-recrutement des enseignants dès la licence...

« Refondons l'école » est un projet ambitieux et attendu des acteurs de terrain, il est essentiel de lui donner toute l'ambition et la concertation nécessaires ♦ <http://www.smh-ecologie-solidarite.org/>

■ GROUPE UMP

Les commerçants en colère



Mohamed Gafsi

Sur la zone de Champ-Roman, les commerçants ne comprennent pas que la mairie ait voté au mois d'octobre une modification du Plu qui ne leur permet plus de pouvoir vendre leur commerce comme bon leur semble.

Cette modification porte sur le fait qu'à la revente le nouveau propriétaire devra conserver la même activité ou se verra refuser de s'installer s'il exerce dans le domaine commercial. Comme exemple nous pouvons citer le propriétaire de la casse automobile qui souhaite céder son activité pour la création d'un bowling.

Activité plus ludique, sportive et de surcroît qui ne peut qu'être une attractivité supplémentaire dans notre ville qui en manque cruellement, s'est pourtant vu opposer une fin de non recevoir de la part de la commune. Les commerçants de toute la zone n'arrivent pas à comprendre cette politique qui va à l'encontre des besoins des uns et des autres et se concertent actuellement pour créer une association pour s'opposer à cette décision aberrante.

Affaire à suivre... ♦

■ GROUPE DÉMOCRATES

Ghetto urbain/Echec scolaire/ Violence : le trio gagnant des politiques de la ville depuis 30 ans



Asra Wassfi

Non, ce n'est pas antisocial de dire ça. Sous la bannière du renouvellement urbain ou politique de la ville, des aménagements n'ayant aucun sens sont votés par les élus majoritaires avec une incidence durable sur les finances publiques. On nous dit qu'il manque des logements, qu'il faut des logements sociaux. Tout le monde sait que les montées sont organisées par affinité ne créant ainsi aucune mixité sociale. Peut-on résoudre des problématiques d'échec scolaire quand dans une Zus (Zone urbaine sensible), on crée trop de nouveaux logements sociaux ? L'école du quartier en RRS (ex-Zep) va le rester pour toujours. Le collège, pareil. Un enfant d'un milieu modeste peut-il rêver devenir médecin, ingénieur ou enseignant ? Non, le temps dédié et passé strictement à apprendre à lire ou écrire est vraiment trop faible. Pourtant, c'est la connaissance de la langue et sa maîtrise qui permet à un enfant de compléter ses connaissances, s'insérer dans la société, travailler et se défendre. Sans cela, l'enfant en échec ira vers la violence ♦

MAJORITÉ MUNICIPALE

■ GROUPE COMMUNISTE ET APPARENTÉS

Le projet Neyrpic et “les ateliers” : un aménagement et un développement qui ont du sens



Michelle Veyret

Le renouvellement urbain du lieu

Il a fallu d'abord transférer des entreprises, acheter les terrains, faire passer deux lignes de tramway, redresser et réaménager des rues et démolir des bâtiments anciens. Une ambition de modernité et d'attractivité pour ce secteur de 20 hectares situé au cœur de la ville et du réseau tramway, à proximité de la Maison communale, de Polytech et à l'entrée du domaine universitaire.

La mutation du commerce

Le pôle de vie, désormais dénommé “Les Ateliers”, va permettre la requalification des halles de l'ancienne usine Neyrpic. Cette opération affiche la volonté de transformer en profondeur l'urbanisme commercial de l'avenue Gabriel-Péri avec une vraie qualité architecturale, plus d'espaces publics piétons, moins de voitures et plus de transports en commun et de cycles.

La cohérence dans la ville

Ce projet vise à conserver la mémoire industrielle et ouvrière du site, en offrant un trait d'union parfait entre le patrimoine existant et les futurs aménagements. “Les Ateliers” s'inscrivent dans un ensemble cohérent d'opérations articulées autour d'un pôle tertiaire, d'un pôle hôtelier (dont les travaux ont commencé), d'un pôle de santé, qui garantissent une réelle mixité d'usages et d'occupations mais également la réalisation d'un quartier durable et accessible à tous. Ces opérations combinent ainsi la construction de logements

(Brun), de locaux d'activités, de services, de commerces, de loisirs et d'équipements, desservis par le tramway et les bus. “Les Ateliers” ont séduit non seulement par leur côté esthétique mais également par leur fonctionnalité et leur parfaite intégration dans le site.

Reconstruire la ville sur la ville est un enjeu majeur de l'aménagement qui assure une gestion économe de l'espace, revalorise des secteurs vieillissants et renforce l'attractivité de Saint-Martin-d'Hères. Les bénéfices économiques, écologiques et sociaux sont importants. Dans une optique de long terme, la ville enrichit son caractère multifonctionnel. Elle va de l'avant.

Des recours partisans

Le temps du débat, de l'échange, de la critique a eu lieu. Ce projet a fait l'objet d'une validation démocratique aux dernières élections municipales, de deux enquêtes publiques avec avis favorables des commissaires enquêteurs, a obtenu l'utilité publique de l'État, l'autorisation des commissions départementale et nationale en charge de l'urbanisme commercial, et sa légitimité a été soulignée par la commission d'enquête du SCOT. Et pourtant, le groupe écologiste, à coup de recours juridiques, cherche à retarder et à déstabiliser l'opération engendrant un surcoût financier conséquent pour la ville.

Tout cela finit par devenir injuste et insupportable tant on sent que l'intérêt des Martinérois est bien absent de ces luttes qui s'éloignent de l'échange d'arguments raisonnés ♦

■ GROUPE PARTI DE GAUCHE

La refondation de l'école “made in Peillon”



Thierry Semanaz

Vaste débat qui engage l'avenir de nos enfants. Si nous saluons la volonté gouvernementale de prendre mieux en compte les rythmes de l'enfant, cela ne suffit pas. La réforme proposée ouvre la voie à une école à la carte et à une territorialisation de l'éducation. En rejetant dans le temps périscolaire des activités et des apprentissages, l'école publique sera dépendante de la volonté et des moyens des collectivités locales. Cela revient à une remise en cause du caractère national de l'école. La réforme des rythmes aurait dû permettre de repenser la place de l'enfant dans la

société et le rôle de l'école dans sa construction. Ce n'est malheureusement pas le cas.

A Saint-Martin-d'Hères, il nous faut réunir au plus vite l'ensemble des acteurs du monde éducatif pour analyser en commun les différentes conséquences d'une modification des rythmes scolaires dans notre commune. Le seul point que nous devons prendre en compte est l'intérêt de l'enfant.

Aussi, les élu-e-s du PG plaident pour une analyse approfondie, sans précipitation aucune afin d'aboutir à un schéma d'organisation le plus performant possible en 2014 ♦

■ GROUPE SOCIALISTE

Refonder l'école !



Philippe Serre

Le gouvernement a annoncé une grande refondation de l'école. Nous y sommes, élus socialistes martinérois, particulièrement favorables. La droite a cassé, pendant 10 ans, ce grand service public de l'école de la République. Mépris des parents, des enseignants et surtout de l'intérêt des enfants : l'échec de la droite est indiscutable.

Aujourd'hui, il s'agit de refaire vivre l'école pour préparer l'avenir en augmentant les moyens et en créant des postes (60 000 en 5 ans), en renforçant la formation des professeurs des écoles, en insistant sur l'ouverture à la culture

et aux sports et en modifiant les rythmes scolaires pour qu'ils soient plus compatibles avec les temps de l'enfant. Sur ce dernier point, qui devra être assumé par la mairie, nous souhaitons qu'une concertation locale s'engage avec tous les acteurs de l'éducation (parents, intervenants, enseignants, associations, MJC,...) pour que cette réforme soit un succès, quelle que soit la date de sa mise en œuvre: 2013 ou 2014 ♦

■ GROUPE PRG/MRC

L'ascenseur social pour tous



Ahmed Meité

Bâtir une France plus forte et plus juste : un engagement des plus nobles et tellement nécessaire aujourd'hui. Nous avons élu un gouvernement, nous attendons beaucoup de lui mais cette tâche nous concerne tous. A Saint-Martin-d'Hères, nous travaillons surtout au niveau des écoles et des collèges. L'ascenseur social est en panne, nous considérons que nos concitoyens les moins favorisés ont de moins en moins de chances d'atteindre la réussite professionnelle et sociale. L'école a su jouer ce rôle pendant des

décennies. Il nous a fallu participer et impulser sa rénovation afin qu'elle devienne à nouveau le formidable instrument de préparation au changement des nouvelles générations, principalement technologiques dont le rythme s'accélère de plus en plus laissant sur la route des millions de concitoyens ♦

■ SCÈNE OUVERTE

Imagine John Lennon

La bibliothèque Paul-Langevin et le centre musical Erik-Satie ont lancé un cycle de concerts consacrés au musicien et chanteur pop-rock John Lennon. L'événement se terminera par une scène ouverte, vendredi 19 avril à 19 h, salle Ambroise-Croizat, où les musiciens amateurs qui le désirent pourront interpréter un air de John Lennon & friends, comme l'annonce le titre. Frissons garantis.



► Beau succès pour le concert autour de John Lennon du 8 février à "Langevin"

Concert

Jazz

Le centre municipal Erik-Satie organise une soirée jazz avec le "Starsky et Hutch Big Band" et le "SMH Big Band" le mardi 12 mars à 20 h 30, salle Ambroise-Croizat, place du 8-Février-1962 ◆

Espace Vallès

Peinture

Du vendredi 22 mars au samedi 27 avril, l'espace d'art contemporain accueille "Mutation durable / Antacom #2", exposition en 82 tableaux de l'artiste peintre Philippe Hurteau ◆

Depuis la création du département musique au sein de la bibliothèque Paul-Langevin, en 2008, un partenariat s'est affirmé entre les bibliothèques et le centre musical Erik-Satie, notamment dans le cadre de l'opération annuelle Au bonheur de... à laquelle professeurs et élèves du centre participent par des interventions musicales. L'an dernier, une nouvelle coopération a réuni les deux institutions municipales pour un hommage à Georges Brassens avec des concerts dans les bibliothèques et une scène ouverte aux amateurs.

« Nous avons eu des interprètes d'âges et de genres très différents et la soirée a été très chaleureuse, prouvant que

Brassens est toujours vivant à travers les générations », commente Jacques Milan, responsable de la bibliothèque et du fond musical de l'ensemble des établissements. « Un tel succès nous a donné envie de recommencer et en cherchant un artiste aussi rassembleur, aussi fédérateur, nous avons pensé à John Lennon. » L'ex-Beatles, le pacifiste engagé, le chanteur assassiné est toujours présent dans les esprits : la traduction du recueil de ses lettres vient de paraître en France et Bob Dylan clôt son dernier album par une chanson qui lui est consacré (Roll on John).

La bibliothèque Paul-Langevin, qui a accueilli un premier concert autour de Lennon en février avec le trio Marc

Silla, Cyril Pico et Mathieu Billon, reçoit vendredi 22 mars à 18 h la classe de musique actuelle de l'école de musique Jean Wiener d'Echirrolles et les élèves du centre Erik-Satie autour de la période Beatles. On retrouvera les élèves du centre sous la direction d'Yves Anelli (mercredi 10 avril à 20 h 15 salle Ambroise-Croizat) pour une soirée spéciale "Pattes d'eph" & psychédélique", clin d'œil à la période hallucinée des années 1960.

Scène ouverte

L'hommage à John Lennon se clôturera par une scène ouverte (vendredi 19 avril à 19 h salle Ambroise-Croizat) invitant musiciens et chanteurs amateurs de tout genre à venir interpréter, seul, à deux ou en groupe, une chanson ou musique de l'auteur de *Imagine* ou quelque chose qui l'évoque. « Nous mettons à disposition une scène équipée et des musiciens professionnels qui peuvent épauler et conseiller ceux qui le souhaiteraient », précise Fabrice Lelong, formateur musical chargé de projets au centre Erik-Satie. Pour participer à cette scène ouverte, il est impératif de s'inscrire avant le 31 mars.

« Les interprétations seront très différentes, chacun donnera sa propre appropriation de John Lennon, et c'est ce qui fera le charme de cette scène ouverte où certains affronteront le public pour la première fois », argumentent

en chœur Jacques Milan et Fabrice Lelong. Toujours dans le cadre de cet hommage, un atelier les mercredis 6 et 13 mars (10 h-12 h) à la bibliothèque propose de décliner en couleurs et en images le fameux symbole de la paix ◆ JPC

■ LES RENDEZ-VOUS À MON CINÉ

SOIRÉE-DÉBAT

Jeu 7 mars à 19 h 30

LA POUSSIERE DU TEMPS,

de Théo Angelopoulos.

Après la fin de la Guerre Civile (1945-1949) plus de cent mille grecs ont quitté leur pays. Combattants de "l'Armée Démocratique" et leurs familles ont été, majoritairement, accueillis par les pays socialistes. Là, ils ont partagé la vie et le sort des peuples de l'Est européen et ils ont participé à leurs histoires, pratiquement, jusqu'à la désintégration de l'URSS et la dislocation du "camp socialiste". Des rêves ruinés, des vies brisées, des errances désespérées ; et un retour au pays impossible...

Débat animé par Georges Kamarinos, président de l'association Franco-Hellénique-Grenoble.

Mardi 12 mars à 20 h

PIERRE RABHI, AU NOM

DE LA TERRE, de Marie-Dominique

Dhelsing.

Débat animé par Laurent Bouquet, co-fondateur du Hameau des Buis.

Mercredi 13 mars à 20 h

STIMULATION CÉREBRALE,

de Caroline Pochon, présente au débat.

Jeu 14 mars à 20 h

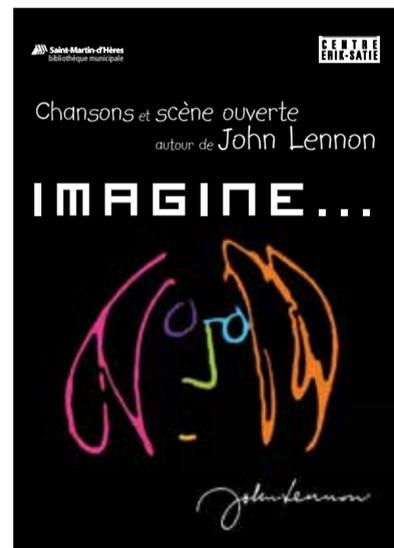
DES DERIVES DE L'ART AUX

DERIVES DU PETROLE, de Grégory

Lassalle, présent au débat.

Renseignements et réservation

au 04 76 54 65 54 ◆



• Renseignements et inscriptions au centre Erik-Satie (04 76 44 14 34), à la bibliothèque Paul-Langevin (04 76 42 76 88) ou auprès de : fabrice.lelong@ville-st-martin-dheres.fr

■ MOIS DE LA CRÉATION FRANCOPHONE

Invitations à l'élévation

Du 12 mars au 13 avril, pour la 6^e édition de son Mois de la création francophone, L'heure bleue programme six spectacles de genres différents avec des artistes venus du Burkina Faso, du Cap Vert, de Mauritanie, de Côte d'Ivoire, de Haïti... et de France. D'autre part, le 20 mars, comme pour fêter l'arrivée du printemps, la salle de spectacle martinénoise invite les spectateurs à venir visiter les coulisses et l'envers du décor de cette formidable fabrique de rêves.



Six propositions de spectacles pour la sixième édition du Mois de la création francophone à L'heure bleue. Si les disciplines sont variées – théâtre, chanson, musique du monde, danse –, la coloration tire plutôt du côté de l'Afrique. « *Il n'a pas été recherché une trajectoire thématique commune, mais on s'aperçoit après coup que les spectacles programmés dans ce cadre traduisent une aspiration qui tient d'une quête spirituelle, d'une élévation, d'un élan vers la beauté, la pureté, la paix* », indique Vincent Villenave, le programmateur de la salle martinénoise.

Le poids de vivre et la légèreté du vent

Le cycle débute avec *La Musica* (mardi 12 et mercredi 13 mars à 20 h), une

création du metteur en scène Moïse Touré avec la comédienne burkinabé Odile Sankara et l'acteur Grenoblois Dominique Laidet. C'est l'histoire d'un couple qui se retrouve une dernière fois, dans le hall d'un hôtel, alors que le divorce vient d'être prononcé. C'est un texte de Marguerite Duras, un texte pour la voix comme elle savait les écrire, avec des mots chargés du poids de vivre mais légers comme le vent. Avec Morabeza Project (mercredi 20 mars à 20 h), un vent de musique soufflera depuis le Cap Vert, apportant l'énergie de Boa Vista avec Gérard Dahan, Teofilo Chantre, qui ont écrit tous deux pour Cesaria Evoira, et Myriam Daups pour un concert virtuose tout en sensualité.

Le mauritanien Daby Touré (samedi 23 mars à 20 h), de la célèbre famille

des Touré Kunda, avec ses chants polyglottes et sa musique aérienne portera haut les cœurs. Joseph Aka, originaire de la Côte d'Ivoire et dont la compagnie est implantée à Chambéry, réunit dans une création deux danseurs, deux musiciens et une chanteuse lyrique. Corpus in animam (jeudi 28 mars à 20 h) explore les rapports entre la mécanique du corps et la présence fantomatique de l'âme.

Réveiller les esprits assoupis

La compagnie du Vélo volé s'attache à vivifier le répertoire du théâtre classique. Elle entend ainsi, en donnant *La folle journée* ou *le mariage de Figaro* (mercredi 10 avril à 20 h), rendre au texte de Beaumarchais tout

son pouvoir de jubilation et restituer l'épaisseur humaine de ses personnages. Le Mois de la création francophone se clôt avec *Le Bal des esprits* (samedi 13 avril à 20 h) porté par la fougue d'Erol Josué, à la fois chanteur, danseur, comédien et... prêtre vaudou. Véritable phénomène, cet Haïtien qui brûle les planches est proprement envoûtant. Possédé par son art, entouré d'un solide assemblage de cordes et de percussions, il libère l'énergie et réveille les esprits assoupis pour les inviter à danser.

Visites guidées

L'heure bleue fait partie du Groupe des 20, un réseau de vingt-cinq scènes publiques en Rhône-Alpes qui militent pour la création artistique et la démocratisation culturelle. Ce réseau lance dans tous ses équipements une journée portes ouvertes le 20 mars, jour de l'arrivée du printemps. Deux visites guidées sont proposées à 14 h 30 et 16 h à L'heure bleue : elles permettront de comprendre le fonctionnement de cette salle, et notamment le travail des techniciens, ces indispensables hommes de l'ombre. Il sera possible d'assister à la balance du concert de Morabeza Project avant, à 17 h, un lâcher de ballons, un goûter et une scène ouverte à laquelle le groupe de danse hip-hop Cita-danse a annoncé sa participation ♦ JPC

• Mois de la création francophone à L'heure bleue, spectacles à 20 h : La Musica, (12 et 13 mars) ; La Morabeza Project, (20 mars) ; Daby Touré, (23 mars) ; Corpus in animam, (28 mars) ; La folle journée ou Le mariage de Figaro, (10 avril) ; Le bal des esprits, (13 avril).

■ À DÉCOUVRIR DANS VOS BIBLIOTHÈQUES

PAUL-LANGEVIN

Exposition
Dans le cadre de la 3^e édition de la Semaine du développement durable à Saint-Martin-d'Hères. Exposition sur les zones humides et la biodiversité.

De mars à avril

ANDRÉ-MALRAUX

ET ROMAIN-ROLLAND
« De l'eau, plein les yeux et les oreilles ! »

Dans le cadre de la 3^e édition de la Semaine du développement. Les bibliothèques A.-Malraux et R.-Rolland présentent un choix de livres et une exposition sur l'eau et le développement durable.

17 h 30 : conte musical par l'Action sociale de proximité et le centre musical Erik-Satie
18 h : apéritif

19 h : théâtre gestuel proposé par la C^{ie} douze pieds s'y poussent : Le ciel est d'un

gris qui m'enchant. Une fresque animée, tantôt burlesque, tantôt épique, finalement poétique.

Vendredi 5 avril, à partir de 17 h 30

ROMAIN-ROLLAND
DANSE MÉDIÉVALE

Démonstrations et initiation avec l'association Dam'Oiseau

Samedi 23 mars de 9 h à 12 h

Salle polyvalente ♦

GABRIEL-PÉRI

VENTE DE LIVRES

Les bibliothèques municipales actualisent régulièrement leurs collections et vous proposent d'offrir une seconde vie aux documents retirés du prêt. Une vente de livres aura lieu le **samedi 16 mars** de 14 h à 18 h, salle polyvalente Gabriel-Péri, 16 rue Pierre-Brossolette.

1 euro le document et 2 euros le beau livre. Tél. 04 76 42 13 83 ♦

■ LIRE, la sélection de vos bibliothèques

Des idées de lecture pour tous les goûts...

SACRIFICES

de Pierre Lemaitre

« Un événement est considéré comme décisif lorsqu'il désaxe complètement votre vie. Par exemple, trois décharges de fusil à pompe sur la femme que vous aimez ». Pierre Lemaitre porte bien son nom, on le savait depuis *Robe de marié*, son premier polar paru

en 2009. *Sacrifices*, le dernier sorti, ne fait que confirmer son style efficace : des phrases taillées au couteau, un enquêteur qui joue contre la montre et vous attire dans une spirale glaçante et entêtante... voilà un *Sacrifices* qui en vaut la peine !

VISIOFOOD

de Stéphane Guillebaud

Ce livre s'adresse à tous ceux qui aiment voir mais n'aiment pas lire ou ceux qui veulent savoir ce qu'ils mettent dans leur assiette sans se casser la tête. Très visuel, il fonctionne sur le mode une page = une info. On peut donc le lire dans le sens que l'on veut. Un magnifique travail graphique qui nous donne enfin une vision

VISIO-FOOD



synthétique et claire de ce que nous mangeons ou de ce qu'on nous fait manger. Pour une fois, on nous propose de comprendre sans nous culpabiliser... on adopte !

CAUSETTE



Le 8 mars c'est la journée des femmes... Si vous pensez qu'un jour, ça ne suffit pas, lisez *Causette*. Ce mensuel, qui connaît un succès croissant, part du principe qu'un magazine féminin ne doit pas se contenter d'être une publicité pour le dernier shampoing qui fait les briller cheveux !

Thèmes d'actualité et de société, brèves pleines d'humour, reportages photo..., *Causette* nous propose de questionner l'égalité homme-femme, les rapports de genres, avec sérieux et humour, parce que l'un n'exclut pas l'autre. De la même manière, ce magazine se revendique féministe sans être en guerre contre les hommes, puisque l'un n'exclut pas l'autre... ♦

Témoignages

Croix-Rouge

Appel à témoignage sur le quartier de la Croix-Rouge : Jeudi 28 mars 2013 à 15 h. Rendez-vous au Clos des Marronniers avec la réalisatrice Catherine Epelly pour le film documentaire de la Croix-Rouge. Pour plus d'infos, contacter le secteur patrimoine. Tél. 04 76 60 72 39 ♦

TAEKWONDO, KARATÉ, JUDO

L'éveil aux arts martiaux !

Avec près de 800 licenciés, dont une très grande majorité de jeunes de moins de dix-huit ans, la pratique des arts martiaux est très répandue dans la commune. Les clubs de taekwondo, karaté et judo proposent un apprentissage dès le plus jeune âge avec des éducateurs diplômés et compétents.



Les enfants découvrent le taekwondo...



...et le judo !

Originaire de Corée, le taekwondo s'implante en France dans les années soixante-dix et devient une discipline olympique en 2000, aux jeux de Sydney, en Australie. C'est sous l'impulsion d'Ali Mimoun, spécialiste en arts martiaux depuis 35 ans, d'abord en karaté puis en taekwondo, que le club martinérois est créé en novembre 1995. Située au sud de la ville, à l'espace sportif Edmond-Inebria, la salle d'entraînement est ouverte chaque soir de la semaine à partir de 17 h 30.

Taekwondo dès cinq ans

« Nous accueillons les enfants dès cinq ans et leur apprenons les rudiments de la discipline à travers une approche ludique. L'apprentissage est basé sur le développement de la souplesse et de la motricité ainsi que sur les techniques de déplacement. Deux séances d'une heure quinze chacune sont organisées toutes les semaines », explique Brahim Belahadji, le vice-président

du Taekwondo club martinérois. « À partir des catégories benjamins (8-9 ans) et cadets (10-13 ans), les enfants participent à de nombreuses compétitions s'ils le souhaitent et ils sont encadrés par une équipe de cinq éducateurs diplômés et quatre assistants. »

ESSM Karaté

Le gymnase Henri-Maurice, à proximité du stade du même nom et de la maison de quartier Paul-Bert, est le haut-lieu de la pratique du karaté. Animés par une équipe d'éducateurs compétents et passionnés, deux cours sont dispensés chaque semaine aux enfants de six à douze ans. « Nous travaillons en groupe les mouvements de base du karaté, puis nous découvrons la pratique des katas », explique Benjamin Laurent, éducateur 1^{er} dan, avec Georges Territorio, éducateur 4^e dan. « Le kata correspond à un enchaînement de techniques et de mouvements réalisés dans le vide, de façon individuelle, et simulant un combat

réel avec un adversaire virtuel. Nous appliquons ensuite ces exercices codifiés dans un face à face. »

Éveil au judo

Dès quatre ans, les enfants découvrent le judo dans la classe "éveil" à travers des jeux à deux ou à plusieurs, puis en classe "poussinets" (6-7 ans)



Le cours de karaté est encadré par Georges Territorio, ceinture noire, 4^e dan.

LES JEUNES GYMNASTES MÉDAILLÉES



L'ESSM gymnastique a organisé la deuxième épreuve du championnat départemental Ufolep féminin par équipes, les 16 et 17 février au gymnase Jean-Pierre-Boy. Durant ces

deux jours, 200 jeunes gymnastes venues de tout le département de l'Isère ont évolué sur les différents agrès installés à cette occasion dans le gymnase. Les équipes martinéroises engrangent de bons résultats avec la médaille d'or pour les féminines de niveau 8 (9-14 ans), la médaille de bronze pour celles de niveau 8 (7-10 ans) ainsi que pour celles de niveau 7 (9-14 ans) ♦

Contact : **ESSM gymnastique**, gymnase B-Frachon, 23 rue Paul-Langevin, tél. 09 52 36 65 71. essm-gymnastique.weebly.com

CHAMPIONNAT D'EUROPE DE RUGBY



Le comité des Alpes de rugby (Isère, Savoie et Haute-Savoie) organise le championnat d'Europe de rugby U18 (moins de 18 ans) du 22 au 30 mars. Vingt-quatre pays européens sont attendus et les équipes nationales réparties en trois groupes : Elite, groupe A et groupe B. La Ville de Saint-Martin-d'Hères et le club de rugby, SMH rugby, ont été désignés pour accueillir l'équipe de Géorgie durant cet événement européen. La finale du groupe B se déroulera au stade R-Barran, le samedi 30 mars à 11 heures. Informations : www.smhrugby.fr ♦

et "poussins" (8-9 ans). « Adapté à la fois aux filles et aux garçons, notre enseignement s'appuie sur le respect des règles et d'autrui. C'est en cela que le judo n'est pas seulement un sport mais une véritable école de la vie », explique Patrice Veille, le responsable sportif de l'ESSM judo. Chaque année, les trois épreuves du challenge Samouraï du "Petit Samuel" rythment la vie du club et les 150 enfants de l'association se retrouvent au gymnase Jean-Pierre-Boy pour y découvrir la compétition. À l'issue de ces trois journées, tous les enfants recevront le Samouraï de bronze, d'argent ou d'or lors du gala de fin de saison, le 29 juin prochain, à L'heure bleue ♦ FR

Contacts : **Taekwondo club martinérois**, espace sportif Edmond-Inebria, 49 av. Zella-Melhis. Accueil et entraînements du lundi au vendredi, à partir de 17 h 45. Tél. 04 76 24 46 03. www.taekwondo-smh.fr **ESSM karaté**, gymnase Henri-Maurice, 91 avenue de la Mogne. Accueil tous les jours de la semaine à partir de 18 h. essmkarate.sportsregions.fr **ESSM judo**, gymnase Paul-Langevin, 23 rue Paul-Langevin. Accueil tous les jours de la semaine à partir de 17 h 30 et le mercredi en journée. 04 76 51 67 00. www.essmjudo.com

Agenda
BASKET
 CHAMPIONNAT DE LIGUE ALPES
 Les seniors 1 masculins de l'ESSM en pré-nationale.
 Les seniors 1 féminines de l'ESSM en pré-nationale.
FOOT
 CHAMPIONNAT DE LIGUE RHÔNE-ALPES
 ASM (association sportive martinéroise) : l'équipe 1 en PHR (promotion honneur régional), poule F.
 CHAMPIONNAT DE L'ISÈRE
 ASM (association sportive martinéroise) : l'équipe 2 en 1^{ère} division, poule A.
 UOP en excellence.
 ATS en 2^e division, poule A.
HANDBALL
 CHAMPIONNAT DE FRANCE
 GSMH Guc masculin en nationale 1, poule 2.
RUGBY
 COMITÉ DES ALPES
 SMH rugby en honneur, poule 2.
VOLLEY
 CHAMPIONNAT DE LIGUE RHÔNE-ALPES
 Les seniors 1 féminines de l'ESSM en pré-nationale.

Samedi 9 mars
HAND
 MONTPELLIER > GSMH Guc
Dimanche 10 mars
FOOT
 ASM 1 > BONSON ST-CYPRIEN
 ASM 2 > VALLEE DE LA GRESSE
 UOP > RACHAIS
 ATS > ASIEG
RUGBY
 ANNEMASSE > SMH rugby
Samedi 16 mars
HAND
 GSMH Guc > VILLENEUVE LOUBET
BASKET
 LA RAVOIRE-CHALLES > ESSM masc.
Dimanche 17 mars
BASKET
 ESSM fém. > EYBENS-POISAT
VOLLEY
 ANNEMASSE > ESSM fém.
FOOT
 MURETTE > ASM1
 SEYSSINS > ASM2
 MANIVAL > UOP
 CROLLES > ATS
Samedi 23 mars
HAND
 BELFORT-MONTBELLIARD > GSMH Guc
BASKET
 ESSM masc. > SAULCE

■ LICENCE STAPS

Étudier le sport à l'université

L'université Joseph-Fourier propose aux futurs bacheliers ayant un bon niveau scolaire et une pratique sportive conséquente, d'entreprendre une Licence en sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps). Avec comme objectif professionnel d'exercer dans le domaine du sport.

► En 1^{ère} année de Licence Staps, 80 % de l'enseignement est délivré de façon théorique, en cours magistraux et en travaux dirigés



Les lycéens de "Pablo Neruda" sont déjà dans la dernière ligne droite avant les épreuves du baccalauréat 2013, en juin prochain. C'est avant le 20 mars, minuit, qu'ils doivent s'inscrire sur le site Internet "Admission post-bac" afin d'émettre les différents vœux de leurs futures études dans un établissement d'enseignement supérieur. A deux pas des quartiers de la commune, au Domaine universitaire, l'université Joseph-Fourier propose aux élèves Martinérois d'étudier le sport en préparant la Licence en sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps) au cours d'un cursus de trois années.

Science, technologie et sport

« Nous nous adressons aux futurs étudiants qui sont passionnés par l'activité sportive à travers leur pratique dans un club et leur engagement en compétition, et qui ont l'objectif précis d'exercer dans le milieu sportif à l'issue de leurs

études », explique Jean-Philippe Euzé, directeur adjoint des études de l'Ufraps (Unité de formation et de recherche en activités physiques et sportives). « Les trois années de Licence reposent sur une formation scientifique et technologique de haut niveau, et la plupart des cours sont dispensés en amphithéâtre ou en travaux dirigés. C'est pourquoi nos étudiants doivent posséder un bon niveau scolaire, une forte motivation et une capacité de travail importante », précise-t-il. Ainsi, en 1^{ère} année, la physiologie de l'effort sportif, les sciences de l'homme et du mouvement, la biomécanique et l'anatomie des gestes sportifs, les neurosciences et la psychologie, la traumatologie, l'histoire et la sociologie du sport sont au programme des enseignements scientifiques. « Nous étudions également la technologie de plusieurs sports de façon théorique et par des travaux pratiques qui se déroulent dans les différents gymnases et installations sportives de l'Ufraps et du

centre sportif universitaire », précise Marie-Thérèse Rannou, enseignante en technologie des sports collectifs. « Athlétisme, natation, judo, tennis, badminton, gymnastique, sports collectifs et danse contemporaine sont au programme de la 1^{ère} année de Licence », détaille-t-elle.

Quatre Licences

A partir de la 3^e année, quatre spécialisations sont proposées afin de mieux affiner le projet professionnel des étudiants. La licence "Entraînement sportif" prépare aux métiers d'éducateur et d'entraîneur sportif. La mention "Education et motricité" oriente les élèves vers l'enseignement (professeur d'EPS ou des écoles) ou l'éducation sportive dans les collectivités territoriales. Le "Management du sport" propose une formation vers les loisirs sportifs et l'événementiel. Quant à la Licence "Activités sportives adaptées santé", elle forme à l'intervention vers des publics

handicapés, en réadaptation ou en remise en forme. Au cours de cette année, deux stages sont obligatoires, l'un dans un club sportif, l'autre dans un milieu professionnalisant. Après l'obtention de la Licence, la poursuite d'études est possible avec une Licence professionnelle et des Masters en "Mouvement, performance, santé et ingénierie", "Enseignement de l'EPS" et "Loisirs, environnement, sport et tourisme". « Nous évoluons dans un secteur en développement et la gamme des métiers concernés à l'issue des formations universitaires touche près de quarante secteurs d'activité », constate Jean-Philippe Euzé ♦ FR

Contact :

Ufraps, 1741 rue de la piscine, Domaine universitaire, Saint-Martin-d'Hères.
Tél. 04 76 63 50 50 www-aps.ujf-grenoble.fr

■ SYLVAIN GENTE, ENTRAÎNEUR SPORTIF



Sylvain Gente est tombé tout petit dans le chaudron sportif ! « J'ai commencé dès mes cinq ans à l'ESSM judo et depuis je n'ai plus quitté les tatamis », raconte-t-il. Une passion qui, à force d'entraînements, d'études et de travail, est devenue aujourd'hui

une profession. Ses années collège, il les passe à "Edouard-Vaillant" en classe départementale de judo puis obtient un Bac en électrotechnique à "Pablo". C'est tout naturellement qu'il poursuit ses études à l'Ufraps : « Je souhaitais me retrouver dans une ambiance sportive et je voulais travailler dans le sport. Ce fût une révélation ! » Tout en précisant que « la 1^{ère} année est vraiment exigeante. » Il décroche la Licence et le brevet d'État de judo en 2007 et travaille depuis au club martinérois la moitié du temps et l'autre partie en vacation à l'École municipale des sports ♦ FR

■ VALÉRIE PEYRON, ÉDUCATRICE SPORTIVE



Originnaire de Gap où elle a grandi, Valérie Peyron a profité de la situation géographique idéale de cette ville en pratiquant une multitude de sports, en salle ou en plein air. « Après l'obtention du Bac scientifique, je voulais m'orienter vers une activité où je pourrais faire passer ma passion du

sport auprès des enfants. C'est ainsi que j'ai rejoint Grenoble pour entreprendre une Licence en Staps, mention enseignement. » Poursuivant par une Maîtrise en gestion de loisirs sportifs et une année de formation aux métiers de la montagne, elle travaille d'abord dans un environnement lié à la montagne : magasin de sport, office de tourisme... Toujours désireuse de s'investir auprès des enfants, elle devient éducatrice territoriale des activités physiques et sportives (Étaps) en 1995 et intervient depuis auprès des jeunes Martinérois ♦ FR

Dimanche 24

mars

VOLLEY

ST-CHRISTO
GRAMMOND >
ESSM fém.

BASKET

NORD ARDECHE >
ESSM fém.

FOOT

ASM1 > ST-PAUL LES TROIS
CHATEAUX
ASM2 > SURE
UOP > EYBENS
ATS > ST-MARTIN
D'URIAGE

Samedi 30 mars

RUGBY

Championnat
d'Europe des moins
de 18 ans (U18)
Finale du groupe B
à 11 h.

Stade Robert-Barran.

Dimanche 31
mars

RUGBY

SMH rugby >
RILLEUX

Lieux et heures des rencontres

BASKET

ESSM masc. au gymnase Colette-Besson le samedi à 20 h 30.

ESSM fém. au gymnase Colette-Besson le dimanche à 15 h 30.

FOOT

Toutes les rencontres ont lieu le dimanche à 15 h.

ASM (association sportive martinéroise)

au stade Benoît-Frachon et au stade Just-Fontaine.

UOP au stade Victor-Hugo.

ATS au stade Auguste-Delaune.

HAND

GSMH-Guc masc. à la halle des sports Pablo-Neruda le samedi à 20 h 30.

RUGBY

SMH rugby au stade Robert-Barran le dimanche à 13 h 30 pour l'équipe réserve et à 15 h pour l'équipe 1.

VOLLEY

ESSM fém. au gymnase Jean-Pierre-Boy le dimanche à 16 h

■ SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une 3^e édition sous le signe de l'eau

Du 2 au 6 avril, la Ville participera à la Semaine du développement durable, placée cette année sous le thème de l'eau. Un événement ayant pour but de sensibiliser les Martinérois à un mode de développement plus juste, socialement et économiquement.



Une semaine pour découvrir les grands enjeux du développement durable, échanger entre citoyens et, pourquoi pas, adopter des comportements plus responsables dans notre quotidien. Telles sont les ambitions de la Semaine du développement durable à laquelle participe Saint-Martin-d'Hères pour la troisième année consécutive. « L'eau

est à la fois un besoin fondamental et en même temps une ressource qui n'est ni accessible à tous, ni préservée pour les générations futures, d'où le choix de l'eau retenu pour cette nouvelle édition », explique Sarah Laporte-Daube, conseillère déléguée à l'environnement. Et l'élue locale de développer : « Selon les statistiques des Nations-Unies, en 2012, 800 millions de per-

sonnes n'ont pas accès à l'eau potable et 2,5 milliards n'ont pas accès à un assainissement amélioré, avec des conséquences sanitaires dramatiques. Plus de 80 % des eaux usées dans le monde ne sont ni collectées ni traitées, ce qui est désastreux sur le plan écologique. Les nappes phréatiques ne connaissant pas les frontières, ce sont aussi des enjeux géopolitiques qui se posent. Par ailleurs, la pollution de l'eau, la raréfaction de l'eau douce croissent les problématiques de l'agriculture, de la santé et de l'environnement. »

Le débat mercredi 3 avril à L'heure bleue « *Le business est-il soluble dans l'eau ?* » et la projection du film « *Polluting paradise* » jeudi 4 avril à Mon Ciné permettront d'aborder ces questions de fond avec les habitants.

Sensibiliser

Outre ces deux soirées, la Ville proposera, durant cette semaine, visites, ateliers, jeux, expositions et divers animations autour du développement durable. « Notre objectif est de sensibi-

liser tous les publics de façon ludique et participative. Chacun est amené à devenir acteur de cet événement ! », raconte Fanny Garcia, responsable du service environnement et citoyenneté.

Projet original de la Semaine du développement durable, l'opération « Une bouteille à la mer » permettra aux participants de rédiger un message aux générations futures sur ce qu'il compte faire pour préserver l'eau. Chaque message sera glissé dans une bouteille. L'artiste plasticien François Boutier collectera l'ensemble de ces bouteilles pour les transformer en une sculpture. Une initiative en partenariat avec les MJC de la ville.

Pour clôturer cette 3^e édition, une journée familiale intitulée « Un samedi à l'eau » est programmée samedi 6 avril à la maison de quartier Gabriel-Péri. Festi'troc, stands d'informations, expositions, jeux et spectacles rythmeront ce temps convivial.

Une date à noter dès aujourd'hui dans vos agendas ! ♦ EM

■ SOIRÉE DÉBAT

Jetez-vous à l'eau !

Temps forts de cette nouvelle édition, la soirée débat « *Le business est-il soluble dans l'eau ?* » aura lieu mercredi 3 avril à L'heure bleue, à partir de 18 h 30.

« Au niveau local, nous avons la chance d'avoir une eau naturellement pure et une gestion de l'eau en régie publique, avec le Sierg. Pour autant, des questions se posent, sur lesquelles nous souhaitons échanger avec les Martinérois : Faut-il aller vers une tarification sociale de l'eau ? Quelle forme prendra la gestion de l'eau, avec la mutualisation prochaine Sierg - Régie des eaux de Grenoble ? », explique Sarah Laporte Daube. Nul doute que les échanges seront constructifs. Notamment grâce aux Martinérois qui se sont réunis au sein d'un groupe de citoyens experts, sous l'égide du service environnement et citoyenneté. « Cette année, la Ville a souhaité donner toute sa place à la parole habitante. Un groupe de volontaires participe activement, depuis le début de l'année, à la préparation du débat sur l'eau », précise l'élue. Loïc Mouyon est l'un d'entre eux. « Bien que notre région dispose de ressources importantes en eau, de part sa situation

géographique, la question de la gestion de l'eau est au cœur des grands enjeux environnementaux du 21^e siècle. C'est dans une optique d'enrichissement personnel sur cette thématique que je me suis inscrit au débat, car je reste sensibilisé et soucieux de ces questions environnementales », confie-t-il. « Tous les acteurs se sont pris au jeu et ont amené leur petit grain de sable à l'édifice. Je retiens également le fort engagement de Saint-Martin-d'Hères en termes de sensibilisation et d'implication des usagers », conclut-il.

Animé par Jean-Claude Oliva, président de la coordination Eau Ile-de-France et concepteur de l'université populaire de l'eau et du développement durable à Ivry, le débat se déroulera en présence de Jean-Luc Touly (homme politique et écrivain spécialiste de la corruption et de la gestion de l'eau, délégué syndical CGT chez Véolia), Claude Bertrand (président du Sierg) ainsi que des élus martinérois, dont Sarah Laporte-Daube ♦ EM

■ SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

PROGRAMME 2013 Temps forts

JOURNÉE FAMILLE AU MURIER

Mardi 2 avril, 10 h - 16 h

Inauguration de la Semaine du Développement Durable par Monsieur le maire
Balades découverte du monde aquatique ;
Ateliers d'écriture « Une bouteille à la mer »
Inscriptions dans les maisons de quartier de la ville.

DÉBAT « Le business est-il soluble dans l'eau ? »

Mercredi 3 avril, 18 h 30, L'heure bleue

VISITE SIERG

Jeudi 4 et vendredi 5 avril, 8 h - 12 h 30

Inscriptions service vie locale, 04 76 60 90 03

CINE DÉBAT

Jeudi 4 avril, 20 h, Mon Ciné

Polluting paradise de Fatih Akin

UN SAMEDI À L'EAU

Samedi 6 avril, 9 h - 16 h 30, maison de quartier Gabriel-Péri

Festi'troc, de 11 h - 15 h 30 ;

Expérimentations sur l'eau avec Les petits Débrouillards, 11 h - 12 h et 13 h - 15 h ;
Apéritif préparé par les ateliers cuisine des maisons de quartier Péri et Texier, 11 h 30 ;

Balade « Au fil de l'eau », 14 h - 17 h ;

Spectacle par la C^e Compas austral, Cousin Crad'eau, 15 h 30 ;

Et plein d'autres surprises ! ♦

■ JOSEPH ALTAMURA



L'art de la mosaïque et du terrazzo

A 49 ans, Joseph Altamura est de ceux qui ont bien mené leur barque. Carreleur de formation, il est aujourd'hui mosaïste d'art. Ambitieux autant que passionné, l'artisan Martinérois vise l'excellence.

Quand il fait sienne la profession de son père en devenant carreleur, Joseph Altamura ne se doute pas que ce métier, choisi au départ parce que « avant c'était comme ça, j'ai fait ce que mon père faisait » allait, des années plus tard, le conduire sur le chemin de l'art. « Il y a dix ans, je suis parti à Megève travailler pour la Baronne de Rothschild. J'ai par-

ticipé à la réalisation d'une piscine en mosaïque : c'est devenu une passion ! » Le Martinérois d'origine italienne s'est formé, entraîné. Il a progressé et s'est approprié les techniques propres au genre qu'il met en œuvre lors de la réalisation de piscines, de douches à l'italienne et de tous projets personnalisés souhaités par ses clients... L'histoire aurait pu s'arrêter là, mais non. L'attrait particulier qu'il ressent pour « le travail de finesse et de précision » l'amène à se tourner vers la mosaïque d'art de sol ou murale. C'est là qu'il peut donner la pleine mesure de son talent. C'est là, qu'il taille, ajuste, imbrique les tesselles de marbre, roche qu'il considère « aussi noble que le bois », dont il assortit avec goût et justesse les couleurs jusqu'à donner vie à ses motifs composés de cette matière naturelle « belle et vivante » que « la nature nous donne ». Plus récemment, l'expérience acquise l'a convaincu de se présenter à l'épreuve qualificative du concours national «Un des meilleurs ouvriers de France». « Décrocher ce titre serait une vraie reconnaissance. Je ne sais pas si je peux atteindre ce niveau d'excellence, mais j'ai envie de me jauger ». A ce challenge personnel dans lequel l'artisan mosaïste d'art a décidé de se lancer, s'ajoutent ses autres spécificités artistico-professionnelles. La conservation et la restauration de mosaïques « anciennes, antiques, gréco-romaines, byzantines et des années 1900 » qui nécessitent de travailler « au plus près et dans le respect des règles, de rechercher les mêmes matières, les mêmes teintes... » Cette déclinaison de son art le rapproche de son rêve : « rester

dans la mosaïque d'art de l'époque romaine dont les modèles en pierre brute me plaisent et m'inspirent. Reproduire ce qui a été fait il y a très longtemps et quelque part rejoindre spirituellement les artisans de l'époque avec nos outils modernes. » C'est dans le même état d'esprit qu'il crée des « terrazzo alla veneziana » (pavement à la vénitienne), une autre spécialité artistique dans laquelle verse Joseph. Il faut remonter à la période hellénistique (IV^e siècle av. J.-C) pour trouver les premières traces de cette technique qui, bien des siècles plus tard, est venue donner toute leur beauté aux sols des grands palais vénitiens. « Je travaille à l'ancienne : de la chaux colorée avec des pigments naturels et des granulats de marbres de différentes formes, qualités, dimensions, couleurs. Le terrazzo nécessite de nombreuses étapes et le modus operandi est très précis : lissage, temps de séchage, ponçage pour obtenir un fini brillant ou satiné. » Une fois la dernière touche apportée, le mosaïste d'art est formel : « le terrazzo alla veneziana est très résistant et c'est un revêtement parfait pour les fonds de piscines »...

À force de travail et de formations suivies jusqu'en Italie, Joseph Altamura a su transformer son métier de carreleur en passion créatrice qu'il conjugue avec les mêmes exigences qu'à ses débuts : « respect du travail, des délais et des prix » ♦ NP

Joseph Altamura - 06 09 50 76 12 - ccpcarrelage@gmail.com

■ LAUREEN NAVAS



Une capitaine de caractère

À 22 ans, Laureen Navas conjugue football et études avec brio. Double vice-championne de France universitaire, la jeune femme réussit tout ce qu'elle entreprend.

Son frère lui a transmis le virus du ballon rond dès son plus jeune âge. « J'ai commencé le foot à 5 ans. » Pendant dix ans, Laureen évolue dans des équipes de garçons, jusqu'à l'âge limite permis par la Fédération française de football. « J'en garde un excellent souvenir. Pour autant, je dois avouer que ce n'était pas toujours facile d'être la seule fille de l'équipe. Les gens t'observent, te jugent, te critiquent. Avec le temps, je me suis forgé un caractère », explique la jeune femme. Laureen poursuit sa carrière au club féminin de Claix où elle découvre le haut niveau en intégrant le groupe seniors évoluant en Division 2. Parallèlement, la footballeuse est capitaine de l'équipe féminine universitaire de Grenoble, récompensée par la Ville de Saint-Martin-d'Hères lors de la 2^e édition des Trophées des sports qui s'est tenue l'automne dernier. « Nous sommes double vice-championnes de France. Notre équipe a beaucoup progressé au fil des années », raconte-t-elle avec un brin de nostalgie. La capitaine quittera la sélection universitaire à la fin de l'année, une fois son diplôme en poche.

Michel Fabre, son entraîneur à l'université, témoigne : « Laureen a beaucoup d'humilité. Lorsqu'elle a rejoint l'équipe universitaire, elle a accepté de jouer avec des débutantes alors qu'elle avait un niveau national. En plus de ses qualités sportives, c'est une fille qui possède de grandes valeurs humaines qui lui ont permis de fédérer tout un groupe » Il ajoute : « Pour moi c'est un exemple car elle a réussi sportivement tout en réussissant son cursus universitaire. »

Après une Licence Economie et gestion obtenue en 2011, l'étudiante est en deuxième année de Master Ingénierie économique en alternance.

Son dernier défi sportif avec ses partenaires de l'université n'est autre que de décrocher le titre convoité de champion de France. Après deux défaites en finale face à Toulouse, la troisième confrontation sera peut-être la bonne. Verdict au printemps lors des phases finales ♦ EM

■ ÉRIC MACHOT



Dans la lignée de son arrière grand-père

Machot Bois, anciennement Scierie de la Galochère s'apprête à célébrer ses cent ans d'existence. Première scierie à voir le jour dans le Dauphiné, elle est aujourd'hui dirigée par la 4^e et la 5^e génération de la famille ! Un passage de relais qui s'est fait naturellement.

« Les premières traces remonteraient à 1913, mais le document le plus ancien que j'ai réussi à trouver date de 1914 », raconte Eric Machot qui s'est lancé dans des recherches historiques sur la scierie hydraulique créée il y a un siècle à la Combe de Gières par son arrière grand-père Jules Machot, maître scieur. Sûr qu'il serait fier aujourd'hui de voir que cent ans plus tard, l'entreprise a prospéré, s'est développée, elle compte 17 salariés, direction comprise, et a su rester dans le giron familial. Deux frères, Eric et Gilles, et leurs deux petits-cousins, Luc et Jérémie assurent la co-gérance de la société. « En 1993, nous avons eu l'occasion de racheter Dica France, une entreprise spécialisée dans la distribution de stratifié au niveau national, dirigée elle aussi par des membres de la famille : Alain, mon cousin, et son fils, Nicolas. » D'évidence le « clan Machot » a su évoluer et effectuer les changements nécessaires.

Le premier grand tournant s'opère dans les années 1960 quand « la 3^e génération décide de développer le négoce ». En 2006, la Scierie de la Galochère devient Machot Bois. Mais c'est en 2008 qu'intervient le plus grand changement, d'autant plus marquant

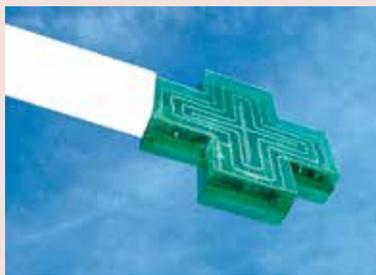
qu'il rompt avec la tradition : « nous avons abandonné l'activité de sciage qui devenait difficile en milieu urbain par le bruit et les poussières de bois qu'elle générerait pour nous concentrer exclusivement sur le négoce de bois et matériaux dérivés ». L'année suivante, l'achat d'un terrain limitrophe permet la réalisation de deux bâtiments, l'un pour Machot bois, l'autre pour Dica France, et garantit une surface de stockage de 300 m².

Aujourd'hui, l'essentiel de la clientèle, 70 % de professionnels et 30 % de particuliers amateurs de bois et de décoration, est issue du grand bassin grenoblois. La crise économique se fait sentir, mais la famille reste unie et réactive ♦ NP

■ Urgences

Samu : **15**
 Centre de secours : **18**
 Police secours : **17**
 Police nationale
 (Hôtel de Grenoble) :
04 76 60 40 40
 Police nationale (SMH) :
04 76 54 62 36
 (107 av. Benoît-Franchon,
 non-stop de 10 h à 17 h 45,
 du lundi au vendredi)
 Police municipale :
04 56 58 91 81
 (8 rue G.-Philippe,
 du lundi au vendredi de 8 h à
 19 h et samedi de 8 h 30 à 17 h)
 Maison communale :
04 76 60 73 73
 Hôpital :
04 76 76 75 75
 Centre municipal
 de soins infirmiers :
04 56 58 91 11
 SOS Médecins :
04 38 701 701
 Taxi banlieue :
04 76 54 17 18
 Urgence sécurité gaz :
0 800 47 33 33 (GrDF)

■ Pharmacies de garde



Les pharmacies de Saint-Martin-d'Hères appartiennent désormais au réseau des pharmacies de l'agglomération grenobloise. Chaque nuit une pharmacie de garde est ouverte dans l'agglomération de 20 h à 8 h et chaque dimanche et jours fériés de 8 h à 20 h. Pour connaître la pharmacie de garde ouverte dans l'agglomération, consulter le serveur vocal au 39 15. Le nom de la pharmacie de garde de jour ou de nuit est également affiché sur la vitrine de chaque officine ♦

■ Lutte contre les discriminations

Le Défenseur des droits

Permanences assurées

Des représentants du Défenseur des droits, une autorité constitutionnelle indépendante qui veille à la protection de vos droits et de vos libertés, tiennent des permanences dans les locaux du CCAS tous les 1^{er} et 3^e jeudis du mois de 14 h à 17 h. Les rendez-vous sont à prendre au 06 24 64 40 83 ou au 06 24 64 80 12

E-mails : gerard.mounier@defenseurdesdroits.fr
 dzung.taduy@defenseurdesdroits.fr ♦

SOS Racisme

Afin de conseiller et accompagner dans leurs démarches les personnes victimes de discrimination, des juristes de SOS Racisme Isère assurent une permanence juridique à la MJC les Roseaux - Espace Centre, chaque dernier samedi du mois, sur rendez-vous.

- Contact SOS Racisme : 04 76 42 06 17.
 - MJC les Roseaux, Espace Centre : 27 rue Chante-Grenouille, 04 76 24 80 11 ♦

■ Déchetterie

Horaires d'hiver

Afin de se débarrasser des objets encombrants, déchets végétaux... les particuliers peuvent se rendre gratuitement à la déchetterie aux horaires suivants :

- du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 ;
 - vendredi et samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
 74 avenue Jean-Jaurès • Tél. 04 76 15 29 51 ♦

■ Santé

Vaccinations

Chaque mois, des séances de vaccinations pour les enfants de plus de 6 ans et les adultes sont organisées. Les rendez-vous sont à prendre au service communal hygiène et santé, 5 rue Anatole-France - Tél. 04 76 60 74 62 ♦

■ Centre Germaine-Tillion

Endettement / surendettement

Une conseillère en économie sociale et familiale et une assistante sociale du Conseil général vous accueillent tous les 3^e jeudis du mois de 14 h à 16 h au centre médico-social Germaine-Tillion, 10 rue du Docteur-Fayollat à Saint-Martin-d'Hères, pour une réunion d'information et d'échanges sur l'endettement et le surendettement. Cette rencontre est anonyme, gratuite et ne traite pas des situations personnelles. Renseignements et inscriptions au 04 38 37 41 10 ♦

■ Maison communale

Les services sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. L'accueil de la mairie est ouvert jusqu'à 17 h 30 (tél. 04 76 60 73 73). Permanences état-civil le samedi matin de 9 h à 12 h. Pour rappel, le service est fermé le lundi matin ♦



■ Bureaux de poste

Avenue du 8-Mai-1945 : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 18 h. Samedi de 8 h 30 à 12 h.

Place de la République : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30, sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Samedi de 8 h 30 à 12 h.

Domaine universitaire (avenue centrale) : du lundi au vendredi de 12 h 30 à 17 h 45. Fermé le samedi.

Renseignement La Poste : 36 31 ♦

■ Trésor public

6 rue Docteur-Fayollat (zac Centre).

Ouverture du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.

Le vendredi de 8 h à 15 h. Tél. 04 76 42 92 00 ♦

■ Collecte des ordures ménagères

Les lundis et vendredis, ramassage des **poubelles grises** : déchets putrescibles, non recyclables. Les mardis et jeudis, collecte des **poubelles vertes** : flacons plastique, aluminium, fer, papier et carton non souillés pour recyclage.

Zones industrielles et zones d'activités : collecte des **bacs gris** (déchets fermentescibles) le mardi ; **bacs bleus** (papiers, cartons) le jeudi.

Le Murier : ramassage des poubelles grises le lundi matin ; **poubelles vertes** le jeudi matin ♦

■ Marchés d'alimentation

• Mardi matin : place Paul-Eluard (av. Marcel-Cachin)

• Mercredi matin : rue Garcia-Lorca (Champberton)

• Jeudi matin : place de la République (Croix-Rouge)

• Jeudi après-midi (15 h - 19 h) : marché bio, place Paul-Eluard

• Vendredi matin : place Paul-Eluard

• Samedi matin : rue Garcia-Lorca (Champberton)

• Dimanche matin : place de la République (Croix-Rouge) ♦

CCAS

Permanences

Service social Carsat : permanence au service social Carsat, 27 rue Maginot à Grenoble, sur rendez-vous au 04 76 12 19 28. Permanence téléphonique le vendredi matin de 9 h à 11 h au 04 76 12 19 28.

Branche retraite : accueil à l'agence de Grenoble, 171 cours de la Libération, du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h et le matin sur rendez-vous au 08 21 10 69 10.

Agent de la sécurité sociale : le mercredi de 8 h 30 à 11 h au CCAS, et de 14 h 30 à 16 h à la maison de quartier Louis-Aragon.

Aide sociale légale : le service accueille le public les lundis de 13 h 30 à 16 h 30, mardis de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30, et sur rendez-vous le mercredi matin. Tél. 04 76 60 74 12.

Personnes handicapées : permanences hebdomadaires d'accueil, d'information, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des personnes handicapées assurées par un travailleur social du Conseil général (PAAT), tous les mercredis sur rendez-vous de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40.

Violences conjugales : des permanences sont organisées les 1^{er} et 3^e lundis du mois, de 14 h à 16 h, au centre de planification, 5 rue Anatole-France ♦

Conseils

Conseiller juridique : les 1^{er} et 3^e lundis du mois, de 9 h à 11 h 45 sur rendez-vous au 04 76 60 73 73 ♦

Centre de soins infirmiers

Le centre de soins infirmiers du CCAS a pour mission d'assurer des soins infirmiers à toute la population de Saint-Martin-d'Hères, sur prescription médicale, avec application du tiers-payant pour la facturation.

Deux possibilités :

- à domicile, 7 jours sur 7, de 7 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 20 h 15 ;

- à la permanence de soins, 1 rue Jules-Verne, rez-de-chaussée du foyer-logement Pierre-Sémard, de 11 h 15 à 11 h 45 du lundi au samedi. Sur rendez-vous le dimanche. Tél. 04 56 58 91 11 ♦

Arthurimmo.com
 LE RÉSEAU NATIONAL IMMOBILIER 100% EXPERT

■ **Saint-Martin-d'Hères**, F5+Cuisine de 87 m², 3 chambres dont suite parentale avec salle d'eau, séjour double avec belle vue dégagée et ensoleillée, chauffage gaz, double vitrage, parking privé, dans copropriété fermée avec espaces verts, et à jour de travaux 182 000 € - Réf : 3877LZ

■ **Saint-Martin-d'Hères**, charmant T5 duplex de 97m² habitables en rez de jardin, 90 m² environ de terrain, chauffage individuel gaz, séjour soleil couchant très lumineux, 3 chambres 179 000 € - Réf : 3596

■ **Saint-Martin-d'Hères, Portail Rouge**, Copropriété de 2009 en parfait état, T3+cuisine équipée de 64 m², 2 chambres, terrasse exposée Ouest, Cellier sur palier, prestations de qualité et excellent état, 210 000 € - Réf : 3840LZ

■ **Saint-Martin-d'Hères**, Beau F3+C de 70 m², en étage élevé, balcon avec vue sur Vercors, séjour double, 2 chambres, cuisine équipée avec loggia fermée, dans une bonne copropriété, 146 000 € - Réf : 3881LZ

■ **Grenoble**, secteur Clémenceau/Valmy, beau F3+ cuisine de 68 m², avec séjour double, 2 chambres, dans copropriété au calme et bien entretenue, proximité immédiate des commerces, services et transports 167 000 € - Réf : 3907LZ

■ **Saint-Martin-d'Hères, Portail Rouge**, F4+cuisine de 73 m² en rez de jardin en très bon état, Terrain privatif de 150 m² environ, copropriété bien entretenue, au calme et proche de tout commerces, services et transports... 218 000 € - Réf : 3909LZ

■ **Saint-Martin-d'Hères**, quartier calme, charmante Maison de ville 1930 comprenant 2 chambres à l'étage, chauff ind gaz, sous-sol, joli jardin, possibilité d'agrandissement 249 000 € - Réf : 3914

Retrouvez toutes nos annonces sur :
www.dracimmobilier-arthurimmo.com
 16, avenue Ambroise-Croizat - Saint-Martin-d'Hères
04 76 03 18 84

■ Forum

"En route pour l'été"

L'été approche à grands pas, c'est le moment de construire ses projets de vacances ! Rendez-vous au Pôle jeunesse mercredi 13 et samedi 16 mars de 10 h à 18 h.

Des animateurs seront présents pour accompagner celles et ceux qui le souhaitent dans la réalisation de leurs projets et de leurs envies de l'été.

Pôle jeunesse, 30 avenue Benoît-Frachon, 04 76 60 90 70, Facebook : POLE JEUNESSE SMH ◆

■ Mode d'accueil petite enfance

Réunion collective d'information

La prochaine réunion préalable à toute démarche d'inscription se tiendra lundi 18 mars à 18 h 30, salle du Conseil municipal (Maison communale). Inscription auprès du service petite enfance ◆

■ Accueils de loisirs

Travailler dans l'animation, cet été

Les personnes titulaires du Bafa, ou en cours de formation, intéressées par l'encadrement et l'animation auprès des enfants et des adolescents peuvent retirer un imprimé de candidature au service enfance, 44 avenue Benoît-Frachon (bureaux fermés le mardi et le jeudi matin).

Les candidatures doivent être déposées au plus tard le 22 mars, dernier délai ◆

■ Marine Nationale

Recrutement et formation

La marine nationale recrute et forme dans plus de 35 métiers regroupés dans son corps d'armée. Métiers accessibles aux jeunes (filles et garçons), diplômés ou non, de 16 à moins de 26 ans (sous-officiers et matelots) et de 17 à 29 ans (officiers). Renseignements et candidatures : 04 76 76 22 39. Internet : cirfa.grenoble@marine.defense.gouv.fr - www.devenirmarin.fr et www.etremarin.fr ◆

■ Premiers secours

Des formations pour les 15/24 ans

Le Pôle jeunesse organise des formations Prévention secours civique niveau 1 (PSC1). Ouverte aux Martinérois âgés de 15 à 24 ans, la formation se déroule en une journée, de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, les samedis 16 mars ; 20 avril ; 25 mai ; 1^{er} et 15 juin et 6 juillet. La formation est prise en charge par la Ville. Une caution de 15 euros est demandée pour la réservation, elle est rendue à la fin de la journée de formation. Le nombre de places est limité à 12 participants par session. Inscription au Pôle jeunesse, 30 avenue Benoît-Frachon, tél. 04 76 60 90 70 ou 69 ◆

■ Ateliers socio-linguistiques

Appel à bénévoles

Les ateliers socio-linguistiques du CCAS recherchent des bénévoles pour accompagner avec une équipe une démarche d'apprentissage du français au profit de personnes arrivants de l'étranger ou souhaitant maîtriser notre langue à l'oral ou à l'écrit dans le cadre d'ateliers. Cet accompagnement de petits groupes se fera en binôme.

Pour tous renseignements, contactez Michelle Periault à l'accueil de quartier Romain-Rolland au 04 76 24 84 00 ◆

■ Séjour de vacances protégées

Cap vers la Grande Motte

Le Centre communal d'action sociale organise un séjour de vacances destiné aux personnes âgées isolées et qui ne peuvent partir seules, du 27 mai au 1^{er} juin 2013, à La Grande Motte - Presqu'île du Ponant. Pris en charge dans des véhicules tout confort, les vacanciers séjournent dans un hébergement adapté et accessible, en pension complète, et profitent de cette escapade pour vivre des moments inoubliables en toute sécurité. Les professionnels du CCAS (aides à domicile, aides-soignantes, infirmières et animateur) assurent un accompagnement tout au long de cette semaine de dépaysement, de rencontres et de découvertes. Les pré-inscriptions ont lieu jusqu'au 15 mars auprès du Service développement de la vie sociale au 04 56 58 91 40. Nombre de places limité à 16 personnes ; tarif en fonction des ressources ◆

■ Erratum

Batucada

Dans notre édition du mois de janvier 2013, en page 16, la photographie illustrant l'article intitulé "Rejoignez la batucada !" montrait la Compagnie La Batook. Les musiciens grenoblois s'étaient produits à Saint-Martin-d'Hères en juin dernier lors de l'événement Parc en Fête ◆

■ Quizz Bruit : Testons nos connaissances

Dans le cadre de la Semaine de prévention du bruit, qui se tiendra du 11 au 15 mars, la Ville de Saint-Martin-d'Hères vous propose de participer à un quizz et tenter de gagner un casque d'écoute de la marque Marshall. Bulletin à déposer au **service communal hygiène et santé** (5, rue Anatole-France - 04 76 60 74 62) **avant le 31 mars 2013.**

Nom :

Prénom :

Adresse mail :

Tél :

1 - Les acouphènes :

- a) ils arrivent avec l'âge. Ce sont donc principalement les personnes âgées qui sont touchées ;
- b) les jeunes sont plus enclins à attraper des acouphènes car leur oreille interne est plus molle et peut être endommagée plus facilement ;
- c) l'âge n'est pas un facteur déterminant pour les acouphènes.

2 - Le niveau sonore maximum d'un lecteur Mp3 est-il :

- a) plus fort qu'une tondeuse à gazon (90 dB) ;
- b) moins fort qu'une moto (75 dB) ;

3 - La loi limite à 100 dB le niveau sonore maximum des baladeurs et à 105 dB celui des discothèques et concerts. A partir de quel niveau un son devient-il nocif pour l'oreille ?

- a) 85 dB ;
- b) 100 dB ;
- c) 105 dB ;

4- Lorsqu'au cours de sa vie on a été exposé à des niveaux sonores élevés (au travail, avec la musique, à la chasse...) la surdité due à l'âge apparaît :

- a) plus tôt ;
- b) plus tard parce que l'oreille s'habitue lorsqu'elle est soumise au bruit ;
- c) le bruit subi antérieurement n'a aucun effet sur l'apparition de la surdité.

5 - Le seuil de douleur pour l'oreille :

- a) est inférieur au seuil de danger : je suis donc alerté du volume sonore trop élevé ;
- b) est supérieur au seuil de danger : je dois faire très attention car je ne suis pas alerté du volume sonore trop élevé.

6 - Les pertes auditives peuvent-elles être soignées ?

- a) oui, à l'aide de prothèse auditive j'entendrai aussi bien qu'auparavant ;
- b) oui, les cellules ciliées de l'oreille peuvent être remplacées ;
- c) non, il n'y a pas de remède totalement efficace.

7 - A quoi servent les bouchons d'oreilles en concert ?

- a) à protéger l'audition en réduisant les basses fréquences ;
- b) à protéger l'audition en réduisant le volume sonore ;
- c) à mieux écouter la musique.

8 - Trois facteurs sont décisifs pour déterminer l'importance du bruit sur l'audition. Lequel n'en fait pas partie ?

- a) la durée d'exposition au bruit ;
- b) la proximité à la source du bruit ;
- c) le type de bruit (sa provenance) ;
- d) l'intensité du bruit.

9 - Qu'est-ce que l'hyperacousie

- a) c'est le terme scientifique pour la surdité traumatique ;
- b) c'est quand, suite à un traumatisme sonore, les sons de niveaux moyens sont perçus de façon exagérée et douloureuse ;
- c) un examen médical des oreilles.

10 - En concert à 105 dB (maximum autorisé)

- a) je ne risque rien, même si je ne porte pas de bouchons d'oreilles ;
- b) je dois porter des bouchons d'oreilles et/ou m'aménager des pauses de 10 minutes toutes les 45 minutes pour reposer mes oreilles, sinon je crée des dommages ◆



E.LECLERC

SAINT-MARTIN-D'HERES



TOUS LES MARDIS

POUR TOUT ACHAT EN MAGASIN
RECEVEZ



de 25 à 49,99 €
D'ACHAT



à partir de 50 €
D'ACHAT

OFFRE NON CUMULABLE

Exemple : pour 100 € d'achat, vous recevez 5 €

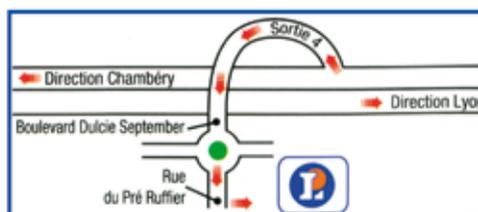


**OFFRE RÉSERVÉE AUX PORTEURS
DE LA CARTE DE FIDÉLITÉ GRATUITE**

(1) Ticket E.LECLERC : voir règlement en magasin

E.LECLERC
SAINT-MARTIN-D'HERES

Rocade Sud - Sortie 4
rue du Pré Ruffier



OUVERT

lundi, mercredi, jeudi
et samedi :
non-stop de 8h30 à 19h30
mardi et vendredi :
non-stop de 8h30 à 20h00

SMH MENSUEL

359



Mars 2013 - Ville de Saint-Martin-d'Hères - Journal municipal d'information



Le vernissage de l'exposition *Femmes et travail* à Saint-Martin-d'Hères, d'hier à aujourd'hui lancera les initiatives proposées à l'occasion de la Journée internationale des femmes. En 1966, Robert Doisneau immortalisait une jeune femme devant l'usine Brun. Qu'en était-il alors de ces femmes et du monde du travail ?

Quelles avancées et reconnaissances obtenues à force de luttes au fil des décennies ? Quel chemin est encore à parcourir pour atteindre l'égalité femme-homme ?

◆ Page 3

NUMÉRIQUE

Du nouveau sur la toile

Site de la Ville et espace familles
► Page 7

BUDGET 2013

Adopté

Les grands axes
► Pages 12 et 13

INITIATIVES/ ENVIRONNEMENT

Semaine du développement durable

L'eau dans tous ses états
► Page 20

SPORT

Arts martiaux

Zoom sur les tatamis
► Page 19